Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
Département de sciences biologiques

SCIENCES BIOLOGIQUES

PROGRAMMES DE 1ER CYCLE

Guide de l'étudiant

Version 2026-2027

QUESTIONS ET INFORMATIONS

Services à la vie étudiante

Les services à la vie étudiante sont toujours disponibles en ligne. N'hésitez pas à les contacter.

Pour plus d'infos : https://vieetudiante.umontreal.ca/

Mes plateformes UdeM

- **Mon UdeM :**

  Portail étudiant ou vous y retrouverez un fil d'information continue, un système de notifications et, surtout, une application pour téléphone cellulaire

- **Courriel étudiant :**

  Le service de courriel institutionnel infonuagique est accessible par le portail Microsoft Office 365 de l'Université de Montréal (o365.umontreal.ca). Il faut avoir en main son code d'accès (ex. ab12345 ou p1234567) et son UNIP / mot de passe. La taille de la boîte aux lettres est de 100 Go pour les employés et les étudiants et de 50 Go pour les retraités et diplômés.

- **Studium :**

  Un environnement numérique d'apprentissage et de collaboration. StudiUM permet d'enrichir l'enseignement et l'apprentissage, il peut être utilisé dans des cours en présence ou entièrement en ligne afin de soutenir les pratiques et activités. StudiUM est propulsé par le logiciel libre Moodle, utilisé par la majorité des établissements universitaires québécois et bénéficiant de l'appui d'une communauté internationale très active. Un processus d'amélioration permet de faire évoluer StudiUM de manière continue.

- **Mon centre étudiant :**

  Le Centre étudiant est votre espace web sécurisé et unique réunissant vos données d'études et vous permettant d'effectuer les opérations liées à votre cheminement universitaire.

  À l'aide de ce lien, vous trouverez toutes les réponses à toutes vos questions, ou presque !

DATES IMPORTANTES

Faculté des arts et des sciences

Calendrier des études 2026-2027

Université de Montréal

ÉTUDES DE PREMIER CYCLE ÉTUDES SUPÉRIEURES	Trimestre Automne 2026	Trimestre Hiver 2027

Légende

- Les journées de cours sont en caractères gras
- premier jour de cours et dernier jour pour passer à un programme non contingenté
- dernier jour pour modifier un choix de cours et pour annuler un cours sans frais (cours à horaire régulier)
- dernier jour pour abandonner un cours avec frais
- examens partiels, s'il y a lieu, sans interruption des cours
- journées d'examens
- période d'activités libres
- congé universitaire ou férié

Septembre 2026

D	L	M	M	J	V	S
30	31*	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

*Premier jour de cours lundi 31 août 2026

Octobre 2026

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Novembre 2026

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Décembre 2026

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Janvier 2027

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Février 2027

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

MARS 2027

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Avril 2027

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

AUTRES DATES IMPORTANTES :

Admission Maîtrise :

- 1er novembre pour janvier suivant
- 1er février pour septembre suivant
- 1er juin pour septembre suivant (2e tour)

Changement de programme (contingenté) :

- 1er février

L'HORAIRE DE LA 1RE ANNÉE

HORAIRE AUTOMNE 2025

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
A.M.	**BIO1334 A-B-C (TH)**	**BIO1334 (LIS B201 + TP B201)**		**BIO1153 A (TH)**	**BIO1203 A (TH)**
	Biodiversité 1	Biodiversité 1		Biologie cellulaire	Introduction à la génétique
	8h30 à 10h30	Laïus: 8h30 à 9h30 / T.P.: 9h30 à 11h30		12h30 à 15h30	8h30 à 10h30
	BIO1534 A-B-C (TH)	**BIO1534 (LIS B101+TP B201)**			**BIO1803 (TH)**
	Physiologie végétale	Physiologie végétale			Écologie et environnement
	10h30 à 12h30	Laïus: 8h30 à 9h30 / T.P.: 9h30 à 11h30			9h00 à 12h00

P.M.	**BIO1334 (LIS A101 + TP A201)**	**BIO1334 (LIS C101 + TP C201)**	**BIO1001 A (TH)**		**BIO1284 A (TH)**
	Biodiversité 1	Biodiversité 1	Méthodes de recherche pour biologistes		Évolution
	Laïus:13h30 à 14h30 / T.P.: 14h30 à 16h30	Laïus:12h30 à 13h30 / T.P. :13h30 à 15h30	12h30 à 14h30		12h30 à 14h30
	BIO1534 (LIS A101 + TP A201)	**BIO1534 (LIS C101 + TP C201)**	**BIO1001 A (TP)**		
	Physiologie végétale	Physiologie végétale	Méthodes de recherche pour biologistes		
	Laïus : 13h30 à 14h30 / T.P.: 14h30 à 16h30	Laïus: 13h à 14h / T.P. : 14h à 16h	14h30 à 16h30		
		BIO2041 (TP A201)	**BIO2041 (TH)**		
		Biostatistique 1	Biostatistique 1		
		12h30 à 15h30	16h30 à 18h30		
		BIO2041 (TP A202)			
		Biostatistique 1			
		15h30 à 18h30			

CET HORAIRE EST À TITRE INDICATIF SEULEMENT, IL SE VEUT UN OUTIL DE PRÉPARATION ET PEUT ÊTRE SUJET À CERTAINES MODIFICATIONS.
Nous vous recommandons de vérifier régulièrement les horaires dans votre Centre Étudiant.

** CONSIGNES IMPORTANTES **

Cours obligatoires à suivre

LIS et TP / Horaire à choisir selon votre choix et selon la disponibilité

Les cours qui peuvent être suivi par ceux ayant déjà fait certains des autres cours dans un autre programme et qui désire poursuivre leur bloc obligatoire 01A

1- Lors de votre inscription dans le centre étudiant, il est très important de sélectionner la SECTION indiquée sur votre feuille de cheminement
(Exemple: Section A, Section B, Section A201, etc) Chaque section est attitrée pour une clientèle particulière dans les cours.
Donc, si vous ne prenez pas celle indiquée, votre inscription ne pourra se valider ou si elle se valide, vous ne serez pas nécessairement avec les étudiants de biologie.

3- Pour l'inscription au BIO1334, vous devez tout d'abord sélectionner l'horaire du laboratoire BIO1334 qui vous convient soit le lundi p.m.(A201), mardi a.m. (B201) ou mardi p.m. (C201)
Par la suite, le système vous indiquera de cochez le LIS A101 ou B101 ou C101 (Laiüs, partie explicative du laboratoire) ainsi que la théorie A, B ou C qui a lieu le lundi matin

4- Pour l'inscription au BIO1534, vous devez tout d'abord sélectionner l'horaire du laboratoire BIO1534 qui vous convient soit le lundi p.m.(A201), mardi a.m. (B201) ou mardi p.m. (C201)
Par la suite, le système vous indiquera de cochez le LIS A101 ou B101 ou C101 (Laiüs, partie explicative du laboratoire) ainsi que la théorie A, B ou C qui a lieu le lundi matin
Prenez note que vous ne pouvez pas prendre les deux laboratoires les lundis p.m. ou mardi a.m. ou mardi p.m. car il seront en conflit d'horaire.

L'HORAIRE DE LA 1RE ANNÉE

HORAIRE HIVER 2026

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
A.M.	**BIO1434 A-B-C (TH)** Biodiversité 2 9h30 - 11h30	**BIO1634 A (TH)** Physiologie animale 8h30 - 11h30	**BIO1434 A101- A201 (LIS + TP)** T.P. de biodiversité 2 Laïus: 8h30 - 9h30 T.P.: 9h30 - 11h30	**BIO1434 C101 - C201 (LIS + TP)** T.P. de biodiversité 2 Laïus: 8h30 - 9h30 T.P.: 9h30 à 11h30	**BIO2041 A (TH)** Biostatistique 8h30 - 10h30
			BIO1634 A202 (TP) Physiologie animale 8h30 - 11h30	**BIO2041 A202 (TP)** Biostatistique 8h30 - 11h30	
P.M.	**MCB1979 A102 (TP)** Microbiologie générale 13h00 - 16h00	**BIO1634 A201 (TP)** Physiologie animale 13h30 - 16h30	**BIO1434 B101 - B201 (LIS + TP)** T.P. de biodiversité 2 Laïus: 12h30 - 13h30 T.P.: 14h00 - 16h00	**BIO2041 A203 (TP)** Biostatistique 12h30 - 15h30	**BIO1153 A (TH)** Biologie cellulaire 8h30 - 11h30
		BIO2041 A201 (TP) Biostatistique 12h30 - 15h30	**BIO1634 A203 (TP)** Physiologie animale 13h30 - 16h30	**BIO1203 A (TH)** Introduction à la génétique 8h30 - 12h30	**BIO1803 A (TH)** Écologie et environnement 12h30 - 15h30
				MCB1979 (TH) Microbiologie générale 16h30 - 18h30	

**** CONSIGNES IMPORTANTES ****

Cours obligatoires à suivre

LIS et TP / Horaire à choisir selon votre choix et selon la disponibilité

Les cours qui peuvent être suivi par les étudiants admis à l'hiver, par ceux ayant déjà fait certains des autres cours dans un autre programme et qui désire poursuivre leur bloc oblig

1- Lors de votre inscription dans le centre étudiant, il est très important de sélectionner la SECTION indiquée sur votre feuille de cheminement (Exemple: Section A, Section B, Section A102, Section A201, etc) Chaque section est attitrée pour une clientèle particulière dans les cours. Donc, si vous ne prenez pas celle indiquée, votre inscription ne pourra se valider ou si elle se valide, vous ne serez pas nécessairement avec les étudiants de biologie.

3- Pour l'inscription au BIO1434, vous devez tout d'abord sélectionner l'horaire du laboratoire BIO1434 qui vous convient soit le mercredi a.m. (A201), mercredi p.m. (B201) ou jeudi a.m. (C201) Par la suite, le système vous indiquera de cochez le LIS A101 ou B101 ou C101 (Laïus, partie explicative du laboratoire) ainsi que la théorie A, B ou C qui a lieu le mardi p.m.

4- Pour l'inscription au BIO1634, vous devez tout d'abord sélectionner l'horaire du laboratoire BIO1634 qui vous convient soit le mardi p.m.(A201), mercredi a.m. (A202) ou mercredi p.m. (A203) Par la suite, le système vous indiquera de cochez la théorie A, B ou C qui a lieu le mardi a.m.

Prenez note que vous ne pouvez pas prendre les deux laboratoires le mercredi a.m. ou mercredi p.m. car il seront en conflit d'horaire.

PRÉAMBULE

Ce guide est conçu pour vous aider à comprendre le fonctionnement des programmes en sciences biologiques et celui de l'Université en regroupant les principales informations dont vous aurez besoin au cours de votre cheminement. **Il vous sera utile car vous y trouverez les ressources que notre département et l'Université mettent à votre disposition.** Ce guide met en lumière certains articles du *Règlement des études de premier cycle* qui régissent l'ensemble de nos programmes. Vous pouvez consulter ce Règlement sur le site Internet de l'Université de Montréal (www.etudes.umontreal.ca/reglements/reglements.html). Le présent guide ne remplace pas ce Règlement.

Bonne consultation.

Ce guide est indispensable.

Prière de le conserver précieusement.

La forme masculine est employée dans le guide afin d'alléger le texte.

TABLE DES MATIÈRES

Dates importantes 2

Horaire – 1re année 3

Mot de bienvenue 7

Le secrétariat du département de sciences biologiques ... 8

Les personnes-ressources 9

Technicien en gestion des dossiers étudiants (TGDE) 9
Responsable de formation professionnelle 9
Adjoint au 1er cycle 9

Vie étudiante 10

Description et structure des programmes 11

Le baccalauréat en sciences biologiques 12
Réussir votre baccalauréat 12
Structure du baccalauréat 12
Réussir sa mineure et sa majeure 17
Structure de la mineure et majeure 17
Cheminement type – 1ère année 20
Stages à la «SBL» 22
Stages : autres destinations 23
Stages de recherche 23
Équivalences et transferts de cours 24

Évaluation et normes de réussite 25

Note de passage 25
Moyenne de passage au programme 25
Probation 26
Exclusion 26

Votre Moyenne 27

Évaluation de l'enseignement 28

Définitions utiles 29

Inscription 29
Crédit 29
Statut d'études 29
Cours obligatoire 29
Cours à option 29
Cours au choix 29
Cours hors programme 29

Le Centre étudiant 30

Votre inscription 31

Modification, annulation et abandon de cours 32

Modification ou annulation 32
Abandon 32

Attention au plagiat! 33

Questions les plus fréquemment posées 35

Vos bibliothèques 36

Livres et recueils de textes 36

Activités sur le campus 37

EN DIFFICULTÉ - AIDE 38

Répertoire des services universitaires 39

Carte du Campus 40

MOT DE BIENVENUE

C'est un immense plaisir et un privilège de vous accueillir au **Département de sciences biologiques**. Ce guide a été conçu par notre équipe académique pour regrouper au même endroit la plupart des informations indispensables à votre cheminement dans nos programmes: description des programmes, démarches importantes en début de trimestre, règlement pédagogique, etc.

Vos études universitaires seront sans doute uniques. Si ce passage comporte son lot de défis, il vous ouvre un monde de possibilités, de nouvelles connaissances et de nouvelles amitiés qui dureront probablement toute la vie!

Abordez votre parcours avec sérieux et détermination dès le tout début, et persévérez même si vous rencontrez des difficultés. Pour vous aider à persévérer, pour vous écouter quand vous avez des problèmes, qu'ils soient d'ordre académique ou personnel, pour vous remonter quand la motivation est à la baisse, vous pouvez compter sur une équipe dynamique, expérimentée, efficace et chaleureuse.

Bienvenue au Département de sciences biologiques et bon succès dans vos études!

Annie Angers
Directrice du Département de sciences biologiques

LE SECRÉTARIAT DU DÉPARTEMENT DE SC. BIOLOGIQUES

Centre névralgique du Département, le secrétariat regroupe les services académiques, administratifs et la direction du Département. C'est ici que vous pourrez rencontrer les techniciennes en gestion de dossiers étudiants (TGDE) de même que déposer vos travaux lorsque nécessaire.

POUR NOUS JOINDRE

Campus MIL
1375 Av. Thérèse-Lavoie-Roux, Local B-2036
Téléphone : 514.343.6875
Courriel : biologie@umontreal.ca
Site web : www.bio.umontreal.ca

HEURES D'OUVERTURE

du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
Fermé les jours fériés
Fermé les vendredis durant la période estivale

ADRESSE POSTALE

Dép. de sciences biologiques
Campus MIL
C.P.6128, succursale Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

NOTE: L'ensemble du personnel travaille en formule hybride et partage donc son temps entre le Campus MIL et le télétravail. Si vous souhaitez une rencontre en personne avec une ressource spécifique, il est préférable de prendre rendez-vous par courriel ou en utilisant les liens disponibles sur la page suivante.

LES PERSONNES-RESSOURCES

TECHNICIENNES EN GESTION DES DOSSIERS ÉTUDIANTS (TGDE) :

JOSEE DODIER – dossiers de A à J – *josee.dodier.1@umontreal.ca* ||| *Pour un rendez-vous TEAMS :* ***cliquez sur ce lien***

OLIVIER ARLABOSSE – dossiers de K à Z – *olivier.arlabosse@umontreal.ca* ||| *Pour un rendez-vous TEAMS :* ***cliquez sur ce lien***

Les TGDE (ou **T**rès **G**entilles **D**ames/Damoiseau pour les **É**tudiants!) sont parmi les personnes ressources les plus importantes pour la gestion de votre dossier. Elles peuvent répondre aux questions d'ordre technique, ainsi qu'aux différentes demandes que vous pourriez avoir à faire (inscription à un cours, abandon de cours, transferts, etc.).

CONSEILLER SPÉCIALISÉ PROGRAMMES D'ÉTUDES:

DAN NGUYEN – *dan.nguyen@umontreal.ca*

Le conseiller aide et oriente l'étudiant dans son cheminement académique et professionnel durant ET suivant ses études et ce, en conformité avec le *Règlement des études de premier cycle* et les pratiques facultaires. Il s'assure également de valider les équivalences et exemptions octroyées aux étudiants de même que de fournir diverses attestations.

ADJOINT AU PREMIER CYCLE

JEAN-FRANÇOIS LAPIERRE – *jean-francois.lapierre.1@umontreal.ca*

L'adjoint peut intervenir et conseiller un étudiant dans l'éventualité où les personnes ressources ci-dessus ne pourraient résoudre un problème lié au cheminement académique de l'étudiant.

LA VIE ÉTUDIANTE AU DÉPARTEMENT

Les activités de votre association étudiante : l'AEBUM

Les activités d'intégration
Sur le plan de la vie étudiante, vous n'aurez pas le temps de vous ennuyer. Vous débuterez votre année avec les activités d'intégration. Cette journée complète d'activités vous permettra de rencontrer vos nouveaux confrères de sciences biologiques.

Les 5 @ 7
Durant les sessions, plusieurs 5@7, souvent thématiques, seront organisés au Café-Bio le Vivarium. Par exemple, un 5@7 déguisé pour l'Halloween, ou bien un 5@7 mexicain pendant lequel les nachos seront offerts gratuitement! Des boissons (avec et sans alcool) et de la pizza à bas prix ainsi que beaucoup de plaisir entre biologistes vous y attendent.

L'Interbio
Chaque année a lieu une fin de semaine d'activités variées entre biologistes de toutes les universités du Québec appelée l'**Interbio**. C'est le moment idéal pour créer des liens avec les biologistes des autres universités, et de partager un sentiment d'appartenance à l'Université de Montréal. Serons-nous les champions cette année ?!

Activités sportives et partys
Des activités sportives variées, intérieures comme extérieures, sont organisées afin de vous permettre de garder une bonne forme physique : tournois de hockey, de volley-ball ou de soccer, paint-ball, weekend en raquettes. De plus, partys et activités vous attendent : partys de fin de session, des rencontres conviviales dans les pubs du quartier, une soirée à la cabane à sucre au printemps, et bien d'autres!

Café-Bio le Vivarium
Situé à côté de la Bibliothèque des Sciences, Le Vivarium est l'endroit idéal pour relaxer, jouer au babyfoot, bref, pour se rencontrer entre amis...et avec des prix des plus bas! Des étudiants en assurent la permanence à tour de rôle. Si chacun de vous donne quelques heures de disponibilité, vous aurez en tout temps un endroit bien à vous!

Journal étudiant: ARN Messager
L'ARN Messager permet aux étudiants de biologie d'exposer leurs talents de journaliste ou d'écrivain. Des thèmes imposés marquent les occasions spéciales telles l'Halloween, Noël ou la Saint-Valentin. Articles sur des sujets variés, chroniques de films, blagues farfelues.

Autres activités pour les étudiants

Le Symposium du Département de sciences biologiques (mars)
Chaque année le symposium présente les travaux des étudiants de la maîtrise et du doctorat. Venez découvrir la recherche qui se fait au département!

La Journée de la recherche (octobre)
Vous vous demandez ce qu'est la recherche universitaire? Nos chercheurs vous présentent leurs travaux et les possibilités de stages au sein de leurs laboratoires. Une belle opportunité pour les étudiants!

Conférences et ateliers
Le département organise plusieurs conférences et ateliers pour les étudiants. Science, méthodes de travail, formation professionnelle, stages, bourses, les thèmes sont nombreux et variés! Gardez l'œil ouvert pour ne pas manquer ceux qui vous intéresseront!

DESCRIPTION ET STRUCTURE DES PROGRAMMES

LE BACCALAURÉAT EN SCIENCES BIOLOGIQUES

OBJECTIFS :

L'objectif central du programme de Baccalauréat spécialisé en sciences biologiques est de former des biologistes capables d'œuvrer dans le domaine des sciences de la vie, un univers dynamique, diversifié, compétitif et en pleine évolution. Pour ceux et celles qui le désirent et qui maintiennent un dossier académique de haute qualité, il donne accès aux études supérieures de M.Sc. et de Ph.D. et à une carrière en recherche scientifique.

Le programme vise particulièrement à :

- Offrir une formation de base équilibrée et complète en biologie;
- Développer la curiosité intellectuelle, le sens critique, la maturité, ainsi que les habiletés et les techniques essentielles à la carrière de biologiste;
- Permettre d'atteindre la polyvalence et l'agilité requises pour intégrer avec succès le marché du travail et de la recherche scientifique, dans une société en constante évolution;
- Permettre un début de spécialisation dans un domaine de pointe de la biologie actuelle.

Les étudiants seront confrontés aux courants philosophiques et idéologiques, passés et actuels, qui sous-tendent leur spécialisation et qui guident son évolution. Ils apprendront aussi à situer leurs études dans le contexte économique et social du monde contemporain.

RÉUSSIR VOTRE BACCALAURÉAT

Pour **obtenir votre baccalauréat** vous devez :

- Satisfaire aux **exigences minimales** de chacun des blocs de cours sans dépasser le nombre maximal de crédits.
- Avoir complété **3 crédits au choix**.
- Cumuler un total de 90 crédits (obligatoires + options + choix).

Pour avoir accès au cours de 2e et 3e année, vous devrez choisir votre orientation. Si, durant votre parcours en sciences biologiques, vous vous découvrez une passion pour une autre spécialisation n'hésitez pas à faire la demande de changement à votre TGDE.
Toutefois, si dès le départ votre cœur balance entre deux spécialisations, **tentez de vous inscrire aux cours communs aux deux programmes.**
Pour faire le suivi de vos exigences de réussite dans le Centre Étudiant, il suffit de vous rendre à la page d'accueil sous l'onglet « ÉTUDES » et de cliquer sur **«EXIGENCES DE RÉUSSITE»** pour voir les cours et crédits déjà complétés dans les divers blocs de votre programme.

Note importante : Des raisons logistiques et pédagogiques limitent le nombre de places à certains cours à option de la majeure et de la mineure. Des informations au sujet du contingentement des cours vous seront transmises avant votre inscription à la 2e et la 3e année.

STRUCTURE GLOBALE DES ORIENTATIONS

Le baccalauréat compte 4 orientations que vous pourrez intégrer à partir de votre 2e année d'étude selon vos intérêts en sciences biologiques. Chaque orientation comporte une structure propre formée de différents blocs thématiques de cours qui doit être respectée. Le schéma ci-dessous présente la structure générale de chaque orientation.

BIOLOGIE MOL., CELLULAIRE ET GÉNÉTIQUE	52 CRÉDITS OBLIGATOIRES	35 CRÉDITS À OPTION	3 CRÉDITS AU CHOIX
BIOLOIGE INTÉGRATIVE ANIMALE	35 CRÉDITS OBLIGATOIRES	52 CRÉDITS À OPTION	3 CRÉDITS AU CHOIX
BIOLOIGE INTÉGRATIVE VÉGÉTALE	35 CRÉDITS OBLIGATOIRES	52 CRÉDITS À OPTION	3 CRÉDITS AU CHOIX
BIODIVERSITÉ, ÉCOLOIE ET ÉVOLUTION	38 CRÉDITS OBLIGATOIRES	49 CRÉDITS À OPTION	3 CRÉDITS AU CHOIX

MAX 15 CRÉDITS HORS-PRORAMME NON COMPTABILISÉS DANS VOS CRÉDITS OU VOTRE MOYENNE CUMULATIVE

LE TRONC COMMUN

1-235-1-0 v.21 segment 01

Les cours fondamentaux du tronc commun exposent les étudiants à tous les grands aspects de la biologie et à toutes les échelles, de l'atome à la biosphère. Ils permettent aux étudiants de se conforter dans le choix de leur orientation ou de le modifier. La réussite de ces cours est essentielle à l'obtention du grade et à votre formation de biologiste.

Pour bien planifier votre parcours, nous vous demandons d'identifier votre spécialisation dès la première année (aide disponible ici). Au besoin, vous pourrez modifier votre choix en 2e année en contactant votre TGDE. Le bloc 01B, à option, vous permet d'élargir vos connaissances en permettant jusqu'à 6 crédits dans des disciplines connexes à la biologie.

Bloc 01A Connaissances fondamentales en biologie
Obligatoire - 35 crédits.
BIO 1001 - 1.0 crédit - Méthodes de recherche en biologie (TP)
BIO 1153 - 3.0 crédits - Biologie cellulaire
BIO 1203 - 3.0 crédits - Introduction à la génétique
BIO 1284 - 2.0 crédits - Évolution
BIO 1334 - 3.0 crédits - Biodiversité 1
BIO 1434 - 3.0 crédits - Biodiversité 2
BIO 1534 - 3.0 crédits - Physiologie végétale
BIO 1634 - 3.0 crédits - Principes de physiologie animale
BIO 1803 - 3.0 crédits - Écologie et environnement
BIO 2102 - 3.0 crédits - Biol. Moléc. : fondements et pratique
BIO 2041 - 3.0 crédits - Biostatistique 1
BIO 3002 - 2.0 crédits - Bioéthique
MCB 1979 - 3.0 crédits - Microbiologie générale
Bloc 01B Connaissances connexes
Option - Minimum 0 crédits, maximum 6 crédits.
ANG 1913 - 3.0 crédits - Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)
ANG 1924 - 2.0 crédits - Rédaction académique et professionnelle
ANG 1926 - 1.0 crédit - Anglais écrit pour sciences nature et santé
ANG 1933 - 3.0 crédits – Expr. orale académique et professionnelle
ANT 2454 - 3.0 crédits - La primatologie
BCM 1501 - 3.0 crédits - Origine biochimique de la vie
CHM 1600 - 3.0 crédits - Chimie de l'environnement : introduction
CHM 1950 - 3.0 crédits - Introduction aux bioanalyses
CHM 1984 - 3.0 crédits - Chimie organique
DRT 1004 - 3.0 crédits - Introduction au droit de l'environnement
GEO 1312 - 3.0 crédits - Développement durable et environnement
GEO 2122 - 3.0 crédits - Climatologie
GEO 3132 - 3.0 crédits - Paléogéographie

Bloc 01B Connaissances connexes
GER 1016D - 3.0 crédits - Physiologie du vieillissement
HOR 1200 - 3.0 crédits - Horizon: Risques et défis du XXIe siècle
PHI 1130 - 3.0 crédits - Philosophie des sciences
PHI 1365 - 3.0 crédits - Évolution, pensée et valeurs
PHY 1972 - 3.0 crédits - Comprendre l'Univers
PHY 1973 - 3.0 crédits - Astrobiologie
SOL 2200 - 3.0 crédits - Sociologie de l'environnement
URB 1114 - 3.0 crédits - Territoires et environnement
Bloc 01S Stages en milieu de travail et de recherche
Option - Minimum 0 crédits, maximum 10 crédits.
Cheminement régulier : maximum 10 crédits.
Cheminement honor : maximum 6 crédits.
BIO 2050 - 3.0 crédits - Stage de recherche 1
BIO 3020 - 3.0 crédits - Stage en milieu de travail
BIO 3050 - 3.0 crédits - Stage de recherche 2
BIO 3080 - 1.0 crédit - Stage d'animation en biologie
Bloc 01V Propre au Cheminement honor
Option - Minimum 0 crédits, maximum 12 crédits.
Cheminement régulier : 0 crédit.
Cheminement honor : 12 crédits.
BIO 4000 - 3.0 crédits - Communication scientifique
BIO 4050 - 3.0 crédits - Stage de recherche honor 1
BIO 4060 - 6.0 crédits - Stage de recherche honor 2
Bloc 01Z Cours au choix
Choix - 3 crédits.
Sauf exception, les 3 crédits au choix sont obligatoires et ne sont pas de sigle BIO

BIOLOGIE MOLÉCULAIRE, CELLULAIRE ET GÉNÉTIQUE

1-235-1-0 v.21 – segment 82

52 CRÉDITS OBLIGATOIRES – 35 CRÉDITS À OPTION – 3 CRÉDITS AU CHOIX

Bloc 82A Connaissances disciplinaires obligatoires
Obligatoire - 9 crédits.
BIO 2162 - 3.0 crédits - Compléments de biologie cellulaire
BIO 2240 - 3.0 crédits - Génétique et développement moléculaire
BIO 3150 - 3.0 crédits - Signalisation cellulaire
Bloc 82B Travaux en laboratoire
Obligatoire - 8 crédits.
BIO 2155 - 1.0 crédit - T.P. de biologie cellulaire
BIO 2255 - 1.0 crédit - T.P. de génétique
BIO 3102 - 3.0 crédits - T.P. en biologie moléculaire - ADN et ARN
BIO 3103 - 3.0 crédits - T.P. en biologie moléculaire - Protéines
Bloc 82C Connaissances en biologie moléculaire et cellulaire
Option - Minimum 12 crédits, maximum 30 crédits.
Cheminement régulier : minimum 12 crédits, maximum 30 crédits.
Cheminement honor : minimum 12 crédits, maximum 20 crédits.
BCM 3512 - 3.0 crédits - Biochimie de la cellule
BCM 3514 - 3.0 crédits - Régulation de l'expression génique
BIO 2150 - 3.0 crédits - Protistologie
BIO 2372 - 4.0 crédits - Anatomie et morphogénèse végétales
BIO 2402 - 3.0 crédits - Embryologie animale
BIO 2412 - 3.0 crédits - Histologie animale
BIO 3106 - 3.0 crédits - Biologie cellulaire avancée
BIO 3160 - 3.0 crédits - Biologie redox chez les plantes et les animaux
BIO 3203 - 3.0 crédits - Génétique évolutive
BIO 3204 - 3.0 crédits - Génétique des populations
BIO 3205 - 3.0 crédits - Spéciation et évolution des plantes
BIO 3260 - 3.0 crédits - Génomique microbienne

Bloc 82C Connaissances en biologie moléculaire et cellulaire (suite)
BIO 3293 - 3.0 crédits - Évolution et développement
BIO 3701 - 3.0 crédits - Vitroculture des végétaux
BIO 3702 - 3.0 crédits - Biotechnologie végétale
MCB 2985 - 1.0 crédit - Travaux pratiques en immunologie
MCB 2987 - 3.0 crédits - Immunologie
MCB 2991 - 4.0 crédits - Immunologie 2
MCB 2999 - 3.0 crédits - Levures et organismes levuriformes
NSC1001 - 2 crédits - Neurosciences cellulaire et moléculaire 1
NSC2001 - 3 crédits - Neurosciences cellulaire et moléculaire 2
Bloc 82D Connaissances en biologie quantitative
Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits
Cheminement régulier : minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.
Cheminement honor : minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.
BIO 2042- 3.0 crédits - Biostatistique 2
BIO 2044 - 3.0 crédits - Modéliser le vivant
BIO 2045 - 3.0 crédits - Simuler le vivant
BIO 3033 - 3.0 crédits - Science des données en biodiversité
BIO 3207 - 3.0 crédits - Génétique quantitative
Bloc 82E Connaissances spécialisées complémentaires
Option - Maximum 17 crédits.
Cheminement régulier : maximum 17 crédits.
Cheminement honor : maximum 6 crédits.
BCM 2003 - 3.0 crédits - Application d'outils bio-informatiques
BCM 2501 - 3.0 crédits - Macromolécules biologiques
BCM 2505 - 3.0 crédits - Enzymologie
BIO 2350 - 3.0 crédits - Diversité fongique

Bloc 82E Connaissances spécialisées complémentaires (suite)
BIO 2405 - 3.0 crédits - Microbiologie de l'environnement
BIO 2470 - 3.0 crédits - Morphologie comparative des chordés
BIO 2471 - 3.0 crédits - Neuroanatomie comparée
BIO 2541 - 3.0 crédits - Physiologie végétale avancée
BIO 2620 - 3.0 crédits - Physiologie animale comparée 1
BIO 2625 - 3.0 crédits - Physiologie animale comparée 2
BIO 2720 - 3.0 crédits - Flore des milieux humides et aquatiques
BIO 2820 - 3.0 crédits - Écologie écosystémique
BIO 2821 - 3.0 crédits - Écologie des sols
BIO 2855 - 3.0 crédits - Écologie adaptative
BIO 3008 - 3.0 crédits - Sujets spéciaux en biologie
BIO 3659 - 3.0 crédits - Les fonctions du système nerveux
BIO 3665 - 3.0 crédits - Respiration, circulation, excrétion
BIO 3682 - 3.0 crédits - Endocrinologie animale
BIO 3721 - 3.0 crédits - Écologie microbienne
BIO 3781 - 3.0 crédits - Microorganismes phytopathogènes
BIO 3843 - 3.0 crédits - Étude de terrain en limnologie
BIO 3851 - 3.0 crédits - Écologie des communautés
BIO 3900 - 3.0 crédits - Chronobiologie
MCB 2094 - 4.0 crédits - Virologie et pathogénèse virale
MCB 2979 - 4.0 crédits - Bactériologie générale 1
MCB 3095 - 2.0 crédits - Microbiologie environnementale appliquée
MCB 3637 - 2.0 crédits - Pathogenèse bactérienne
MCB 3984 - 3.0 crédits - Diversité microbienne
PHL 2026 - 3.0 crédits - Principes de l'expérimentation animale
PHL 2100 - 3.0 crédits - Principes de pharmacologie
RED 2301 - 3.0 crédits - La vulgarisation
SPU2000D - 3.0 crédits - Introduction à l'épidémiologie

BIOLOGIE INÉGRATIVE ANIMALE

1-235-1-0 v.21 – segment 83

35 CRÉDITS OBLIGATOIRES – 52 CRÉDITS À OPTION – 3 CRÉDITS AU CHOIX

Bloc 83A Connaissances en biologie moléculaire et cellulaire		**Bloc 83C Connaissances en biologie évolutive (suite)**		**Bloc 83F Connaissance en biologie quantitative (suite)**
Option - Minimum 6 crédits.- maximum 18 crédits		BIO 3283 - 3.0 crédits - Principes d'évolution		BIO 2044 - 3.0 crédits - Modéliser le vivant
Cheminement régulier : minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.				BIO 2045 - 3.0 crédits - Simuler le vivant
Cheminement honor : 6 crédits.		**Bloc 83D Connaissances en biodiversité**		BIO 3033 - 3.0 crédits - Science des données en biodiversité
BIO 2162 - 3.0 crédits - Compléments de biologie cellulaire		*Option - Minimum 6 crédits - maximum 21 crédits*		BIO 3207 - 3.0 crédits - Génétique quantitative
BIO 2240 - 3.0 crédits - Génétique et développement moléculaire		*Cheminement régulier : minimum 6 crédits, maximum 21 crédits.*		
BIO 3106 - 3.0 crédits - Biologie cellulaire avancée		*Cheminement honor : minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.*		**Bloc 83G Connaissances spécialisées complémentaires**
BIO 3150 - 3.0 crédits - Signalisation cellulaire		BIO 2150 - 3.0 crédits - Protistologie		*Option - Minimum 0 crédits, maximum 15 crédits.*
BIO 3160 - 3.0 crédits - Biologie redox chez les plantes et les		BIO 2431 - 3.0 crédits - Zoologie des invertébrés		*Cheminement régulier : minimum 0 crédits, maximum 15 crédits.*
BIO 3900 - 3.0 crédits - Chronobiologie		BIO 2440 - 3.0 crédits - Entomologie		*Cheminement honor : minimum 0 crédits, maximum 9 crédits.*
		BIO 2476 - 3.0 crédits - Ichtyologie		BIO 2315 - 3.0 crédits - Évolution et domestication des plantes
Bloc 83B Connaissances en physiologie animale		BIO 2478 - 3.0 crédits - Herpétologie		BIO 2350 - 3.0 crédits - Diversité fongique
Option - Minimum 9 crédits. - maximum 24 crédits		BIO 2480 - 3.0 crédits - Ornithologie		BIO 2386 - 3.0 crédits - Taxonomie des plantes vasculaires
Cheminement régulier : minimum 9 crédits, maximum 24 crédits.		BIO 2490 - 3.0 crédits - Mammalogie		BIO 2720 - 3.0 crédits - Flore des milieux humides et aquatiques
Cheminement honor : minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.		BIO 3441 - 3.0 crédits - Systématique des insectes		BIO 2820 - 3.0 crédits - Écologie écosystémique
BIO 2402 - 3.0 crédits - Embryologie animale		BIO 3872 - 3.0 crédits - Entomologie appliquée		BIO 3008 - 3.0 crédits - Sujets spéciaux en biologie
BIO 2412 - 3.0 crédits - Histologie animale				BIO 3205 - 3.0 crédits - Spéciation et évolution des plantes
BIO 2470 - 3.0 crédits - Morphologie comparative des chordés		**Bloc 83E Cours pratiques en laboratoire ou sur le terrain**		BIO 3781 - 3.0 crédits - Microorganismes phytopathogènes
BIO 2471 - 3.0 crédits - Neuroanatomie comparée		*Option - Minimum 7 crédits - maximum 22 crédits*		BIO 3790 - 3.0 crédits - Parasitisme
BIO 2620 - 3.0 crédits - Physiologie animale comparée 1		*Cheminement régulier : minimum 7 crédits, maximum 22 crédits.*		BIO 3801 - 3.0 crédits - Conservation et aménagement
BIO 2625 - 3.0 crédits - Physiologie animale comparée 2		*Cheminement honor : minimum 3 crédits, maximum 10 crédits.*		BIO 3851 - 3.0 crédits - Écologie des communautés
BIO 2862 - 3.0 crédits - Comportement animal		BIO 2155 - 1.0 crédit - T.P. de biologie cellulaire		ANT 2430 - 3.0 crédits - La paléontologie humaine
BIO 3651 - 3.0 crédits - Adaptations métaboliques aux milieux		BIO 2255 - 1.0 crédit - T.P. de génétique		GEO 3320 - 3.0 crédits - Changements environnementaux
BIO 3659 - 3.0 crédits - Les fonctions du système nerveux		BIO 2432 - 3.0 crédits - Invertébrés marins		MCB 2094 - 4.0 crédits - Virologie et pathogénèse virale
BIO 3665 - 3.0 crédits - Respiration, circulation, excrétion		BIO 2854 - 3.0 crédits - Étude de terrain en écologie des animaux		MCB 2979 - 4.0 crédits - Bactériologie générale 1
BIO 3682 - 3.0 crédits - Endocrinologie animale		BIO 3102 - 3.0 crédits - T.P. en biologie moléculaire - ADN et ARN		MCB 2985 - 1.0 crédit - Travaux pratiques en immunologie
		BIO 3103 - 3.0 crédits - T.P. en biologie moléculaire - Protéines		MCB 2987 - 3.0 crédits - Immunologie
Bloc 83C Connaissances en biologie évolutive		BIO 3661 - 2.0 crédits - T.P. Physiologie nerveuse et musculaire		MCB 2991 - 4.0 crédits - Immunologie 2
Option - Minimum 6 crédits - maximum 18 crédits		BIO 3674 - 3.0 crédits - T.P. Respiration, circulation, excrétion		MCB 3637 - 2.0 crédits - Pathogenèse bactérienne
Cheminement régulier : minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.		BIO 3865 - 3.0 crédits - T.P. en comportement animal		MSN 2100 - 3.0 crédits - Toxicologie et environnement
Cheminement honor : 6 crédits				PHL 2025 - 3.0 crédits - Principes de l'expérimentation animale
BIO 2855 - 3.0 crédits - Écologie adaptative		**Bloc 83F Connaissance en biologie quantitative**		PHL 2100 - 3.0 crédits - Principes de pharmacologie
BIO 3203 - 3.0 crédits - Génétique évolutive		*Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.*		RED 2301 - 3.0 crédits - La vulgarisation
BIO 3204 - 3.0 crédits - Génétique des populations		*Cheminement régulier : minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.*		SPU2000D - 3.0 crédits - Introduction à l'épidémiologie
BIO 3206 - 3.0 crédits - Écologie évolutive		*Cheminement honor : minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.*		
BIO 3293 - 3.0 crédits - Évolution et développement		BIO 2042 - 3.0 crédits - Biostatistique 2		

BIOLOGIE INÉGRATIVE VÉGÉTALE

1-235-1-0 v.21 – segment 84

35 CRÉDITS OBLIGATOIRES – 52 CRÉDITS À OPTION – 3 CRÉDITS AU CHOIX

Bloc 84A Connaissances en biologie moléculaire et cellulaire
Option - Minimum 9 crédits, maximum 26 crédits
Chem. régulier : minimum 9 crédits, maximum 26 crédits.
Cheminement honor : minimum 9 crédits, maximum 14 crédits.
BIO 2155 - 1.0 crédit - T.P. de biologie cellulaire
BIO 2162 - 3.0 crédits - Compléments de biologie cellulaire
BIO 2240 - 3.0 crédits - Génétique et développement moléculaire
BIO 2255 - 1.0 crédit - T.P. de génétique
BIO 3102 - 3.0 crédits - T.P. en biologie moléculaire - ADN et ARN
BIO 3103 - 3.0 crédits - T.P. en biologie moléculaire - Protéines
BIO 3106 - 3.0 crédits - Biologie cellulaire avancée
BIO 3150 - 3.0 crédits - Signalisation cellulaire
BIO 3160 - 3.0 crédits - Biol. redox plantes et les animaux
BIO 3900 - 3.0 crédits - Chronobiologie
Bloc 84B Connaissances en biologie végétale fonctionnelle
Option - Minimum 3 crédits, maximum 16 crédits.
Chem. régulier : minimum 3 crédits, maximum 16 crédits.
Cheminement honor : minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.
BIO 2372 - 4.0 crédits - Anatomie et morphogénèse végétales
BIO 2541 - 3.0 crédits - Physiologie végétale avancée
BIO 3390 - 3.0 crédits - Arch. et mode de développement de l'arbre
BIO 3701 - 3.0 crédits - Vitroculture des végétaux
BIO 3702 - 3.0 crédits - Biotechnologie végétale
Bloc 84C Connaissances en biologie évolutive
Option - Minimum 6 crédits, maximum 30 crédits.
Cheminement régulier : minimum 6 crédits, maximum 30 crédits.
Cheminement honor : minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.
BIO 2315 - 3.0 crédits - Évolution et domestication des plantes
BIO 2855 - 3.0 crédits - Écologie adaptative
BIO 3115 - 3.0 crédits - Principes de phylogénie et systématique
BIO 3203 - 3.0 crédits - Génétique évolutive
BIO 3204 - 3.0 crédits - Génétique des populations
BIO 3205 - 3.0 crédits - Spéciation et évolution des plantes
BIO 3206 - 3.0 crédits - Écologie évolutive
BIO 3260 - 3.0 crédits - Génomique microbienne

Bloc 84C Connaissances en biologie évolutive (suite)
BIO 3293 - 3.0 crédits - Évolution et développement
BIO 3283 - 3.0 crédits - Principes d'évolution
Bloc 84D Connaissances en biodiversité
Option - Minimum 3 crédits, maximum 27 crédits.
Cheminement régulier : minimum 3 crédits, maximum 27 crédits.
Cheminement honor : minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.
BIO 2150 - 3.0 crédits - Protistologie
BIO 2306 - 3.0 crédits - Floristique du Québec
BIO 2350 - 3.0 crédits - Diversité fongique
BIO 2386 - 3.0 crédits - Taxonomie des plantes vasculaires
BIO 2440 - 3.0 crédits - Entomologie
BIO 2720 - 3.0 crédits - Flore des milieux humides et aquatiques
BIO 3441 - 3.0 crédits - Systématique des insectes
BIO 3781 - 3.0 crédits - Microorganismes phytopathogènes
BIO 3872 - 3.0 crédits - Entomologie appliquée
Bloc 84E Conn. en env., écologie et bio. végétale appliquée
Option - Minimum 3 crédits, maximum 23 crédits.
Cheminement régulier : minimum 3 crédits, maximum 23 crédits.
Cheminement honor : minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.
BIO 1306 - 1.0 crédit - Écologie forestière du Québec - printemps
BIO 2703 - 1.0 crédit - Écologie forestière du Québec - automne
BIO 2821 - 3.0 crédits - Écologie des sols
BIO 3721 - 3.0 crédits - Écologie microbienne
BIO 3753 - 3.0 crédits - Étude de terrain en écologie végétale
BIO 3754 - 3.0 crédits - Écologie végétale
BIO 3756 - 3.0 crédits - Télédétection de la végétation par drone
BIO 3801 - 3.0 crédits - Conservation et aménagement
BIO 3851 - 3.0 crédits - Écologie des communautés
Bloc 84F Connaissance en biologie quantitative
Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.
Cheminement régulier : minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.
Cheminement honor : 9 crédits
BIO 2042 - 3.0 crédits - Biostatistique 2

Bloc 84F Connaissance en biologie quantitative (suite)
BIO 2044 - 3.0 crédits - Modéliser le vivant
BIO 2045 - 3.0 crédits - Simuler le vivant
BIO 3033 - 3.0 crédits - Science des données en biodiversité
BIO 3207 - 3.0 crédits - Génétique quantitative
Bloc 84G Connaissances spécialisées complémentaires
Option - Minimum 0 crédits, maximum 18 crédits.
Cheminement régulier : minimum 0 crédits, maximum 18 crédits.
Cheminement honor : minimum 0 crédits, maximum 12 crédits.
BIO 2431 - 3.0 crédits - Zoologie des invertébrés
BIO 2432 - 3.0 crédits - Invertébrés marins
BIO 2476 - 3.0 crédits - Ichtyologie
BIO 2478 - 3.0 crédits - Herpétologie
BIO 2480 - 3.0 crédits - Ornithologie
BIO 2490 - 3.0 crédits - Mammalogie
BIO 2620 - 3.0 crédits - Physiologie animale comparée 1
BIO 2625 - 3.0 crédits - Physiologie animale comparée 2
BIO 2854 - 3.0 crédits - Étude de terrain en écol. animaux terr.
BIO 2855 - 3.0 crédits - Écologie adaptative
BIO 3008 - 3.0 crédits - Sujets spéciaux en biologie
BIO 3790 - 3.0 crédits - Parasitisme
GEO 1532 - 3.0 crédits - SIG1 - Cartographie
GEO 1542 - 3.0 crédits - Introduction à la télédétection
GEO 2512 - 3.0 crédits - SIG2 - Analyse spatiale
GEO 3320 - 3.0 crédits - Changements environnementaux
MCB 2094 - 4.0 crédits - Virologie et pathogénèse virale
MCB 2979 - 4.0 crédits - Bactériologie générale 1
MCB 2985 - 1.0 crédit - Travaux pratiques en immunologie
MCB 2987 - 3.0 crédits - Immunologie
MCB 2991 - 4.0 crédits - Immunologie 2
MCB 3637 - 2.0 crédits - Pathogenèse bactérienne
PHL 2100 - 3.0 crédits - Principes de pharmacologie
RED 2301 - 3.0 crédits - La vulgarisation

BIODIVERSITÉ, ÉCOLOGIE ET ÉVOLUTION

1-235-1-0 v.21 – segment 94

38 CRÉDITS OBLIGATOIRES – 49 CRÉDITS À OPTION – 3 CRÉDITS AU CHOIX

Bloc 94A Connaissances disciplinaires obligatoires
Obligatoire - 3 crédits.
BIO 2042 - 3.0 crédits - Biostatistique 2
Bloc 94B Connaissances en écologie
Option - Minimum 6 crédits, maximum 27 crédits.
Cheminement régulier : minimum 6 crédits, maximum 27 crédits.
Cheminement honor : minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.
BIO 2811 - 3.0 crédits - Dynamique des populations
BIO 2820 - 3.0 crédits - Écologie écosystémique
BIO 2821 - 3.0 crédits - Écologie des sols
BIO 3043 - 3.0 crédits - Réseaux écologiques et interactions
BIO 3651 - 3.0 crédits - Adapt. métabol. aux milieux extrêmes
BIO 3721 - 3.0 crédits - Écologie microbienne
BIO 3754 - 3.0 crédits - Écologie végétale
BIO 3790 - 3.0 crédits - Parasitisme
BIO 3801 - 3.0 crédits - Conservation et aménagement
BIO 3831 - 3.0 crédits - Océanographie
BIO 3839 - 3.0 crédits - Limnologie
BIO 3851 - 3.0 crédits - Écologie des communautés
BIO 3853 - 3.0 crédits - Débats en écologie
BIO 3893 - 3.0 crédits - Écotoxicologie
Bloc 94C Connaissances en évolution
Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.
Cheminement régulier : minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.
Cheminement honor : minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.
BIO 2405 - 3.0 crédits - Microbiologie de l'environnement
BIO 2855 - 3.0 crédits - Écologie adaptative
BIO 3203 - 3.0 crédits - Génétique évolutive
BIO 3204 - 3.0 crédits - Génétique des populations
BIO 3205 - 3.0 crédits - Spéciation et évolution des plantes
BIO 3206 - 3.0 crédits - Écologie évolutive
BIO 3283 - 3.0 crédits - Principes d'évolution
BIO 3293 - 3.0 crédits - Évolution et développement
ANT 2430 - 3.0 crédits - La paléontologie humaine
ANT 2440 - 3 crédits - Génétique, épigénétique et anthropologie
Bloc 94D Connaissance en biodiversité
Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.
Cheminement régulier : minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.
Cheminement honor : minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.
BIO 2150 - 3.0 crédits - Protistologie

Bloc 94D Connaissance en biodiversité
BIO 2306 - 3.0 crédits - Floristique du Québec
BIO 2315 - 3.0 crédits - Évolution et domestication des plantes
BIO 2350 - 3.0 crédits - Diversité fongique
BIO 2386 - 3.0 crédits - Taxonomie des plantes vasculaires
BIO 2431 - 3.0 crédits - Zoologie des invertébrés
BIO 2440 - 3.0 crédits - Entomologie
BIO 2476 - 3.0 crédits - Ichtyologie
BIO 2478 - 3.0 crédits - Herpétologie
BIO 2480 - 3.0 crédits - Ornithologie
BIO 2490 - 3.0 crédits - Mammalogie
BIO 3115 - 3.0 crédits - Principes de phylogénie et systématique
BIO 3441 - 3.0 crédits - Systématique des insectes
BIO 3781 - 3.0 crédits - Microorganismes phytopathogènes
BIO 3872 - 3.0 crédits - Entomologie appliquée
MCB 2999 - 3.0 crédits - Levures et organismes levuriformes
MCB 3984 - 3.0 crédits - Diversité microbienne
Bloc 94E Connaissances en biologie quantitative
Option - minimum 3 crédits, maximum 12 crédits
Cheminement régulier : minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.
Cheminement honor : minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.
BIO 2044 - 3.0 crédits - Modéliser le vivant
BIO 2045 - 3.0 crédits - Simuler le vivant
BIO 3033 - 3.0 crédits - Science des données en biodiversité
BIO 3207 - 3.0 crédits - Génétique quantitative
Bloc 94F Connaissances spécialisées et complémentaires
Option - Maximum 18 crédits.
Cheminement régulier : maximum 18 crédits.
Cheminement honor : maximum 12 crédits.
AUT 2500 - 3.0 crédits - Travail en contextes autochtones
BIO 2155 - 1.0 crédit - T.P. de biologie cellulaire
BIO 2162 - 3.0 crédits - Compléments de biologie cellulaire
BIO 2240 - 3.0 crédits - Génétique et développement moléculaire
BIO 2255 - 1.0 crédit - T.P. de génétique
BIO 2372 - 4.0 crédits - Anatomie et morphogénèse végétales
BIO 2402 - 3.0 crédits - Embryologie animale
BIO 2470 - 3.0 crédits - Morphologie comparative des chordés
BIO 2471 - 3.0 crédits - Neuroanatomie comparée
BIO 2541 - 3.0 crédits - Physiologie végétale avancée
BIO 2620 - 3.0 crédits - Physiologie animale comparée 1
BIO 2625 - 3.0 crédits - Physiologie animale comparée 2

Bloc 94F Connaissances spécialisées et complémentaires
BIO 2862 - 3.0 crédits - Comportement animal
BIO 3008 - 3.0 crédits - Sujets spéciaux en biologie
BIO 3160 - 3.0 crédits - Biologie redox chez les plantes et les animaux
BIO 3260 - 3.0 crédits - Génomique microbienne
BIO 3390 - 3.0 crédits – Arch. et mode de développement de l'arbre
BIO 3682 - 3.0 crédits - Endocrinologie animale
BIO 3701 - 3.0 crédits - Vitroculture des végétaux
BIO 3702 - 3.0 crédits - Biotechnologie végétale
BIO 3865 - 3.0 crédits - T.P. en comportement animal
BIO 3900 - 3.0 crédits - Chronobiologie
GEO 1532 - 3.0 crédits - SIG1 - Cartographie
GEO 1542 - 3.0 crédits - Introduction à la télédétection
GEO 2132 - 3.0 crédits - Géomorphologie
GEO 2143 - 3.0 crédits - Pédologie
GEO 2152 - 3.0 crédits - Hydrologie
GEO 2512 - 3.0 crédits - SIG2 - Analyse spatiale
GEO 3312 - 3.0 crédits - Études d'impacts
GEO 3320 - 3.0 crédits - Changements environnementaux
MCB 2979 - 4.0 crédits - Bactériologie générale 1
MCB 3095 - 2.0 crédits - Microbiologie environnementale appliquée
MCB 3637 - 2.0 crédits - Pathogenèse bactérienne
MSN 1001 - 3.0 crédits - Eau potable, de récréation et eaux usées
MSN 2100 - 3.0 crédits - Toxicologie et environnement
PHL 2025 - 3 crédits - Principes de l'expérimentation animale
RED 2301 - 3 crédits - La vulgarisation
Bloc 94G Cours pratiques sur le terrain
Option - Minimum 6 crédits, maximum 20 crédits.
Cheminement régulier : minimum 6 crédits, maximum 20 crédits.
Cheminement honor : minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.
BIO 1306 - 1.0 crédit - Écologie forestière du Québec - printemps
BIO 2432 - 3.0 crédits - Invertébrés marins
BIO 2703 - 1.0 crédit - Écologie forestière du Québec - automne
BIO 2720 - 3.0 crédits - Flore des milieux humides et aquatiques
BIO 2854 - 3.0 crédits - Étude de terrain en écologie des animaux
BIO 3753 - 3.0 crédits - Étude de terrain en écologie végétale
BIO 3756 - 3.0 crédits - Télédétection de la végétation par drone
BIO 3843 - 3.0 crédits - Étude de terrain en limnologie

LA MAJEURE ET LA MINEURE EN SC. BIOLOGIQUES

Ces programmes courts permettent d'acquérir des connaissances fondamentales en biologie tout en ouvrant l'accès à des cours plus spécialisés dans un ou plusieurs des domaines de pointe de la discipline. Il totalise 30 crédits à la mineure et 60 crédits à la majeure et peuvent constituer une composante d'un baccalauréat par cumul. Si tel est votre désir, la demande doit être soumise à la Faculté des arts et des sciences au courriel : bacc-cumul@fas.umontreal.ca seulement lorsque tous les diplômes à associer ont été obtenus, dans un délai maximal de 24 mois consécutifs après la date d'octroi du dernier diplôme complété.

Si vous n'avez pas la certitude de combiner éventuellement votre majeure à une mineure, pourquoi ne pas **suivre le cheminement type de la première année du B. Sc**.. De cette façon vous pourrez demander un changement de programme de la majeure vers le B. Sc. sans aucune contrainte ni aucun conflit d'horaire. Et si vous nous quittez en cours de route, vous pourrez toujours demander votre mineure (30cr) ou votre majeure (60cr). Un **maximum de 6 et 12 crédits hors-programme** sont permis à la mineure et la majeure, respectivement.

Note importante : Des raisons logistiques et pédagogiques limitent le nombre de places à certains cours à option de la majeure et de la mineure. Des informations au sujet du contingentement des cours vous seront transmises avant votre inscription à la 2e et la 3e année.

LA MAJEURE EN SCIENCES BIOLOGIQUES

1-235-2-0 v.15 – segment 81

17 CRÉDITS OBLIGATOIRES – 40 CRÉDITS À OPTION – 3 CRÉDITS AU CHOIX

Bloc 81A Connaissances fondamentales en biologie
Obligatoire - 17 crédits.
BIO 1153 - 3.0 crédits - Biologie cellulaire
BIO 1203 - 3.0 crédits - Introduction à la génétique
BIO 1284 - 2.0 crédits - Évolution
BIO 1334 - 3.0 crédits - Biodiversité 1
BIO 1434 - 3.0 crédits - Biodiversité 2
BIO 1803 - 3.0 crédits - Écologie et environnement
Bloc 81B Microbiologie et immunologie
Option - Maximum 25 crédits.
MCB 1979 - 3.0 crédits - Microbiologie générale
MCB 2094 - 4.0 crédits - Virologie et pathogénèse virale
MCB 2979 - 4.0 crédits - Bactériologie générale 1
MCB 2985 - 1.0 crédit - Travaux pratiques en immunologie
MCB 2987 - 3.0 crédits - Immunologie
MCB 2999 - 3.0 crédits - Levures et organismes levuriformes
MCB 3095 - 2.0 crédits - Microbiologie environnementale appliquée
MCB 3637 - 2.0 crédits - Pathogenèse bactérienne
MCB 3984 - 3.0 crédits - Diversité microbienne
Bloc 81C Biologie moléculaire, cellulaire et des organismes
Option - Maximum 25 crédits.
BIO 1534 - 3.0 crédits - Physiologie végétale
BIO 1634 - 3.0 crédits - Principes de physiologie animale
BIO 2102 - 3.0 crédits - Biologie moléc. : fondements et pratique
BIO 2150 - 3.0 crédits - Protistologie
BIO 2162 - 3.0 crédits - Compléments de biologie cellulaire
BIO 2372 - 4.0 crédits - Anatomie et morphogénèse végétales
BIO 2402 - 3.0 crédits - Embryologie animale
BIO 2412 - 3.0 crédits - Histologie animale
BIO 2541 - 3.0 crédits - Physiologie végétale avancée
BIO 2620 - 3.0 crédits - Physiologie animale comparée 1
BIO 2625 - 3.0 crédits - Physiologie animale comparée 2
BIO 3150 - 3.0 crédits - Signalisation cellulaire
BIO 3150 - 3.0 crédits - Signalisation cellulaire
BIO 3160 - 3.0 crédits – Biol. redox chez les plantes et les animaux
BIO 3682 - 3.0 crédits - Endocrinologie animale
Bloc 81D Biodiversité, écologie et évolution
Option - Maximum 24 crédits.
BIO 2350 - 3.0 crédits - Diversité fongique
BIO 2405 - 3.0 crédits - Microbiologie de l'environnement
BIO 2811 - 3.0 crédits - Dynamique des populations

Bloc 81D Biodiversité, écologie et évolution
BIO 2820 - 3.0 crédits - Écologie écosystémique
BIO 2821 - 3.0 crédits - Écologie des sols
BIO 2855 - 3.0 crédits - Écologie adaptative
BIO 2862 - 3.0 crédits - Comportement animal
BIO 3043 - 3.0 crédits - Réseaux écologiques et interactions
BIO 3115 - 3.0 crédits - Principes de phylogénie et systématique
BIO 3203 - 3.0 crédits - Génétique évolutive
BIO 3204 - 3.0 crédits - Génétique des populations
BIO 3293 - 3.0 crédits - Évolution et développement
BIO 3721 - 3.0 crédits - Écologie microbienne
BIO 3754 - 3.0 crédits - Écologie végétale
BIO 3801 - 3.0 crédits - Conservation et aménagement
BIO 3851 - 3.0 crédits - Écologie des communautés
BIO 3872 - 3.0 crédits - Entomologie appliquée
BIO 3893 - 3.0 crédits - Écotoxicologie
Bloc 81E Cours pratiques en laboratoire, sur le terrain et stages
Option - Maximum 15 crédits.
BIO 1001 - 1.0 crédit - Méthodes de recherche en biologie (TP)
BIO 2050 - 3.0 crédits - Stage de recherche 1
BIO 2155 - 1.0 crédit - T.P. de biologie cellulaire
BIO 2255 - 1.0 crédit - T.P. de génétique
BIO 2432 - 3.0 crédits - Invertébrés marins
BIO 2720 - 3.0 crédits - Flore des milieux humides et aquatiques
BIO 3020 - 3.0 crédits - Stage en milieu de travail
BIO 3050 - 3.0 crédits - Stage de recherche 2
BIO 3080 - 1.0 crédit - Stage d'animation en biologie
BIO 3753 - 3.0 crédits - Étude de terrain en écologie végétale
BIO 3756 - 3.0 crédits - Télédétection de la végétation par drone
BIO 3843 - 3.0 crédits - Étude de terrain en limnologie
Bloc 81F Disciplines biologiques diverses
Option - Maximum 26 crédits.
BIO 2306 - 3.0 crédits - Floristique du Québec
BIO 2315 - 3.0 crédits - Évolution et domestication des plantes
BIO 2386 - 3.0 crédits - Taxonomie des plantes vasculaires
BIO 2431 - 3.0 crédits - Zoologie des invertébrés
BIO 2440 - 3.0 crédits - Entomologie
BIO 2476 - 3.0 crédits - Ichtyologie
BIO 2478 - 3.0 crédits - Herpétologie
BIO 2480 - 3.0 crédits - Ornithologie
BIO 2490 - 3.0 crédits - Mammalogie
BIO 3002 - 2.0 crédits - Bioéthique

Bloc 81F Disciplines biologiques diverses
BIO 3008 - 3.0 crédits - Sujets spéciaux en biologie
BIO 3390 - 3.0 crédits – Arch. et mode de développement de l'arbre
BIO 3659 - 3.0 crédits - Les fonctions du système nerveux
BIO 3665 - 3.0 crédits - Respiration, circulation, excrétion
BIO 3781 - 3.0 crédits - Microorganismes phytopathogènes
BIO 3790 - 3.0 crédits - Parasitisme
BIO 3831 - 3.0 crédits - Océanographie
BIO 3839 - 3.0 crédits - Limnologie
BIO 3900 - 3.0 crédits - Chronobiologie
PHL 2025 - 3.0 crédits - Principes de l'expérimentation animale
RED 2301 - 3.0 crédits - La vulgarisation
Bloc 81G Connaissances en biologie quantitative
Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits
BIO 2041 - 3.0 crédits - Biostatistique 1
BIO 2042 - 3.0 crédits - Biostatistique 2
BIO 2044 - 3.0 crédits - Modéliser le vivant
BIO 2045 - 3.0 crédits - Simuler le vivant
BIO 3033 - 3.0 crédits - Science des données en biodiversité
BIO 3207 - 3.0 crédits - Génétique quantitative
Bloc 81H Connaissances connexes
Option - Maximum 6 crédits.
ANG 1913 - 3.0 crédits - Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)
ANG 1924 - 2.0 crédits - Rédaction académique et professionnelle
ANG 1926 - 1.0 crédit - Anglais écrit pour sciences nature et santé
ANG 1933 - 3.0 crédits – Expr. orale académique et professionnelle
ANT 2454 - 3.0 crédits - La primatologie
BCM 1501 - 3.0 crédits - Origine biochimique de la vie
CHM 1600 - 3.0 crédits - Chimie de l'environnement : introduction
CHM 1950 - 3.0 crédits - Introduction aux bioanalyses
CHM 1984 - 3.0 crédits - Chimie organique
DRT 1004 - 3.0 crédits - Introduction au droit de l'environnement
GEO 1312 - 3.0 crédits - Développement durable et environnement
GEO 2122 - 3.0 crédits - Climatologie
GEO 3132 - 3.0 crédits - Paléogéographie
GER 1016D - 3.0 crédits - Physiologie du vieillissement
HOR 1200 - 3.0 crédits - Horizon: Risques et défis du XXIe siècle
PHI 1130 - 3.0 crédits - Philosophie des sciences
PHI 1365 - 3.0 crédits - Évolution, pensée et valeurs
PHY 1972 - 3.0 crédits - Comprendre l'Univers
PHY 1973 - 3.0 crédits - Astrobiologie
SOL 2200 - 3.0 crédits - Sociologie de l'environnement
URB 1114 - 3.0 crédits - Territoires et environnement

LA MINEURE EN SCIENCES BIOLOGIQUES

1-235-4-0 v.16 – segment 71

11 CRÉDITS OBLIGATOIRES – 16 CRÉDITS À OPTION – 3 CRÉDITS AU CHOIX

Bloc 71A Connaissances fondamentales en biologie		**Bloc 71D Biodiversité, écologie et évolution**		**Bloc 71F Disciplines biologiques diverses**
Obligatoire - 11 crédits.		Option - Maximum 15 crédits.		BIO 2306 - 3.0 crédits - Floristique du Québec
BIO 1153 - 3.0 crédits - Biologie cellulaire		BIO 1334 - 3.0 crédits - Biodiversité 1		BIO 2315 - 3.0 crédits - Évolution et domestication des plantes
BIO 1203 - 3.0 crédits - Introduction à la génétique		BIO 1434 - 3.0 crédits - Biodiversité 2		BIO 2386 - 3.0 crédits - Taxonomie des plantes vasculaires
BIO 1284 - 2.0 crédits - Évolution		BIO 3872 - 3.0 crédits - Entomologie appliquée		BIO 2402 - 3.0 crédits - Embryologie animale
BIO 1803 - 3.0 crédits - Écologie et environnement		BIO 3893 - 3.0 crédits - Écotoxicologie		BIO 2431 - 3.0 crédits - Zoologie des invertébrés
		BIO 2350 - 3.0 crédits - Diversité fongique		BIO 2440 - 3.0 crédits - Entomologie
Bloc 71B Microbiologie et immunologie		BIO 2405 - 3.0 crédits - Microbiologie de l'environnement		BIO 2476 - 3.0 crédits - Ichtyologie
Option - Maximum 15 crédits.		BIO 2820 - 3.0 crédits - Écologie écosystémique		BIO 2478 - 3.0 crédits - Herpétologie
MCB 1979 - 3.0 crédits - Microbiologie générale		BIO 2821 - 3.0 crédits - Écologie des sols		BIO 2480 - 3.0 crédits - Ornithologie
MCB 2094 - 4.0 crédits - Virologie et pathogénèse virale		BIO 2855 - 3.0 crédits - Écologie adaptative		BIO 2490 - 3.0 crédits - Mammalogie
MCB 2979 - 4.0 crédits - Bactériologie générale 1		BIO 3203 - 3.0 crédits - Génétique évolutive		BIO 2811 - 3.0 crédits - Dynamique des populations
MCB 2985 - 1.0 crédit - Travaux pratiques en immunologie		BIO 3206 - 3.0 crédits - Écologie évolutive		BIO 2862 - 3.0 crédits - Comportement animal
MCB 2987 - 3.0 crédits - Immunologie		BIO 3293 - 3.0 crédits - Évolution et développement		
		BIO 3754 - 3.0 crédits - Écologie végétale		**Bloc 71F Disciplines biologiques diverses**
Bloc 71C Biologie moléculaire, cellulaire et des organismes		BIO 3851 - 3.0 crédits - Écologie des communautés		BIO 3002 - 2.0 crédits - Bioéthique
Option - Maximum 15 crédits.				BIO 3008 - 3.0 crédits - Sujets spéciaux en biologie
BIO 1534 - 3.0 crédits - Physiologie végétale		**Bloc 71E Connaissances en biologie quantitative**		BIO 3115 - 3.0 crédits - Principes de phylogénie et systématique
BIO 1634 - 3.0 crédits - Principes de physiologie animale		Option - Maximum 15 crédits		BIO 3390 - 3.0 crédits - Arch. et mode de développement de
BIO 2102 - 3.0 crédits - Biologie mol. : fondements et pratique		BIO 2041 - 3.0 crédits - Biostatistique 1		BIO 3756 - 3.0 crédits – Téléd. de la végétation par drone
BIO 2155 - 1.0 crédit - T.P. de biologie cellulaire		BIO 2042 - 3.0 crédits - Biostatistique 2		BIO 3781 - 3.0 crédits - Microorganismes phytopathogènes
BIO 2162 - 3.0 crédits - Compléments de biologie cellulaire		BIO 2044 - 3.0 crédits - Modéliser le vivant		BIO 3801 - 3.0 crédits - Conservation et aménagement
BIO 2255 - 1.0 crédit - T.P. de génétique		BIO 2045 - 3.0 crédits - Simuler le vivant		BIO 3831 - 3.0 crédits - Océanographie
BIO 2541 - 3.0 crédits - Physiologie végétale avancée		BIO 3033 - 3.0 crédits - Science des données en biodiversité		BIO 3839 - 3.0 crédits - Limnologie
BIO 2620 - 3.0 crédits - Physiologie animale comparée 1		BIO 3207 - 3.0 crédits - Génétique quant.: prédire l'évolution		BIO 3893 - 3.0 crédits - Écotoxicologie
BIO 2625 - 3.0 crédits - Physiologie animale comparée 2				DMO 3600 - 3.0 crédits - Sciences de la population
BIO 3659 - 3.0 crédits - Les fonctions du système nerveux		**Bloc 71F Disciplines biologiques diverses**		
BIO 3665 - 3.0 crédits - Respiration, circulation, excrétion		Option - Maximum 15 crédits.		
BIO 3682 - 3.0 crédits - Endocrinologie animale		BIO 1001 - 1.0 crédit - Méthodes de recherche en biologie (TP)		

CHEMINEMENT TYPE : ADMISSION À L'AUTOMNE

Avertissement :

-En 1ère année, l'étudiant doit respecter le cheminement type du programme et **s'inscrit uniquement aux cours obligatoires du bloc 01A de niveau 1000 et au BIO2041**.

-En 2e année, l'étudiant doit obligatoirement suivre le cours BIO2102 et en 3e année, le cours BIO3002. L'étudiant complètera son programme en 2e et 3e année en choisissant sa spécialisation et en s'inscrivant à des cours obligatoires, à option et à un cours au choix permettant d'atteindre en priorité les exigences minimales de réussite de sa spécialisation.

-Toute dérogation à ce cheminement doit être autorisée par le doyen ou l'autorité compétente (dans le cas d'une passerelle DEC-BAC ou d'étudiants ayant déjà réussi certains cours dans d'autres programmes, par exemple). Dans le cas d'une dérogation autorisée, la reprise des cours obligatoires du bloc 01A doit être priorisée.

-**L'autorité compétente se réserve le droit de modifier le dossier d'inscription d'un étudiant s'il ne suit pas le cheminement approprié.**

CHEMINEMENT TYPE OBLIGATOIRE - ÉTUDIANTS ADMIS À L'AUTOMNE
1ère ANNÉE / SCIENCES BIOLOGIQUES

Baccalauréat (90 crédits)	Majeure (60 crédits)	Mineure (30 crédits)
AUTOMNE		
BIO1001 1 cr. Méth. de recherche en biologie (TP) Section A (lié avec groupe A201 ou A202 ou A203) BIO1153 3 cr. Biologie cellulaire Section A obligatoirement BIO1203 3 cr. Introduction à la génétique Section A obligatoirement BIO1284 2 cr. Évolution Section A obligatoirement BIO1334 3 cr. Biodiversité 1 Section A (lié avec groupe A101 et A201) ou Section B (lié avec groupe B101 et B201) ou Section C (lié avec groupe C101 et C201) Vous devez sélectionner seulement l'une de ces trois sections A, B ou C (cours théorique) qui sera lié avec le même groupe pour le labs et le laboratoire (A avec A101-A201 ou B avec B101-B201 ou C avec C101-C201). La théorie a lieu en même temps pour tous mais le choix du Labs et du laboratoire est selon l'horaire qui vous convient et la disponibilité des places. BIO1534 3 cr. Physiologie végétale Section A (lié avec groupe A101 et A201) ou Section B (lié avec groupe B101 et B201) ou Section C (lié avec groupe C101 et C201) Vous devez sélectionner seulement l'une de ces trois sections A, B ou C (cours théorique) qui sera lié avec le même groupe pour le labs et le laboratoire (A avec A101-A201 ou B avec B101-B201 ou C avec C101-C201). La théorie a lieu en même temps pour tous mais le choix du Labs et du laboratoire est selon l'horaire qui vous convient et la disponibilité des places.	BIO1153 3 cr. Biologie cellulaire Section A obligatoirement BIO1203 3 cr. Introduction à la génétique Section A obligatoirement BIO1334 3 cr. Biodiversité 1 Section A201 (lié avec A et A101) ou Section B201 (lié avec B et B101) ou Section C201 (lié avec C et C101) Vous devez sélectionner seulement l'une de ces trois sections A, B ou C (cours théorique) qui sera lié avec le même groupe pour le labs et le laboratoire (A avec A101-A201 ou B avec B101-B201 ou C avec C101-C201). La théorie a lieu en même temps pour tous mais le choix du Labs et du laboratoire est selon l'horaire qui vous convient et la disponibilité des places. BIO1284 2 cr. Évolution Section A obligatoirement Cours à option ou au choix	BIO1153 3 cr. Biologie cellulaire Section A obligatoirement BIO1203 3 cr. Introduction à la génétique Section A obligatoirement BIO1284 2 cr. Évolution Section A obligatoirement Cours à option ou au choix
HIVER		
BIO1434 3 cr. Biodiversité 2 Section A (lié avec groupe A101 et A201) ou Section B (lié avec groupe B101 et B201) ou Section C (lié avec groupe C101 et C201) Vous devez sélectionner seulement l'une de ces trois sections A, B ou C (cours théorique) qui sera lié avec le même groupe pour le labs et le laboratoire (A avec A101-A201 ou B avec B101-B201 ou C avec C101-C201). La théorie a lieu en même temps pour tous mais le choix du Labs et du laboratoire est selon l'horaire qui vous convient et la disponibilité des places. BIO1634 3 cr. Physiologie animale Section A201 (lié avec A) ou Section A202 (lié avec A) ou Section A203 (lié avec A) Vous devez sélectionner seulement l'une de ces trois sections A201 ou A202 ou A203 (cours de laboratoire qui devra être lié avec la théorie A). La théorie a lieu en même temps pour tous mais le choix du laboratoire est selon l'horaire qui vous convient et la disponibilité des places. BIO1803 3 cr. Écologie environnement Section A obligatoirement BIO2041 3 cr. Biostatistique Section A obligatoirement MCB1979 3 cr. Microbiologie générale Section A102 (lié avec A) obligatoirement	BIO1434 3 cr. Biodiversité 2 Section A (lié avec groupe A101 et A201) ou Section B (lié avec groupe B101 et B201) ou Section C (lié avec groupe C101 et C201) Vous devez sélectionner seulement l'une de ces trois sections A, B ou C (cours théorique) qui sera lié avec le même groupe pour le labs et le laboratoire (A avec A101-A201 ou B avec B101-B201 ou C avec C101-C201). La théorie a lieu en même temps pour tous mais le choix du Labs et du laboratoire est selon l'horaire qui vous convient et la disponibilité des places. BIO1803 3 cr. Écologie environnement Section A obligatoirement Cours à option ou au choix	BIO1803 3 cr. Écologie environnement Section A obligatoirement Cours à option ou au choix

Prenez note que les cours en ROUGE sont également offerts/disponibles au trimestre d'été

CHEMINEMENT TYPE : HIVER

Avertissement :

-En 1ère année, l'étudiant doit respecter le cheminement type du programme et **s'inscrit uniquement aux cours obligatoires du bloc 01A de niveau 1000 et au BIO2041**.

-En 2e année, l'étudiant doit obligatoirement suivre le cours BIO2102 et en 3e année, le cours BIO3002. L'étudiant complètera son programme en 2e et 3e année en choisissant sa spécialisation et en s'inscrivant à des cours obligatoires, à option et à un cours au choix permettant d'atteindre en priorité les exigences minimales de réussite de sa spécialisation.

-Toute dérogation à ce cheminement doit être autorisée par le doyen ou l'autorité compétente (dans le cas d'une passerelle DEC-BAC ou d'étudiants ayant déjà réussi certains cours dans d'autres programmes, par exemple). Dans le cas d'une dérogation autorisée, la reprise des cours obligatoires du bloc 01A doit être priorisée.

-**L'autorité compétente se réserve le droit de modifier le dossier d'inscription d'un étudiant s'il ne suit pas le cheminement approprié**.

CHEMINEMENT TYPE OBLIGATOIRE - ÉTUDIANTS ADMIS À L'HIVER
1ère ANNÉE / SCIENCES BIOLOGIQUES

Baccalauréat (90 crédits)	Majeure (60 crédits)	Mineure (30 crédits)
HIVER		
BIO1153 3 cr. Biologie cellulaire Section A obligatoirement BIO1434 3 cr. Biodiversité 2 Section A (lié avec groupe A101 et A201) ou Section B (lié avec groupe B101 et B201) ou Section C (lié avec groupe C101 et C201) Vous devez sélectionner seulement l'une de ces trois sections A, B ou C (cours théorique) qui sera lié avec le même groupe pour le labo et le laboratoire (A avec A101-A201 ou B avec B101-B201 ou C avec C101-C201). La théorie a lieu en même temps pour tous mais le choix du Labo et du laboratoire est selon l'horaire qui vous convient et la disponibilité des places. BIO1634 3 cr. Physiologie animale Section A201 (lié avec A) ou Section A202 (lié avec A) ou Section A203 (lié avec A) Vous devez sélectionner seulement l'une de ces trois sections A201 ou A202 ou A203 (cours de laboratoire qui devra être lié avec la théorie A). La théorie a lieu en même temps pour tous mais le choix du laboratoire est selon l'horaire qui vous convient et la disponibilité des places. BIO2041 3 cr. Biostatistique Section A obligatoirement MCB1979 3 cr. Microbiologie générale Section A102 (lié avec A)	BIO1153 3 cr. Biologie cellulaire Section A obligatoirement BIO1203 3 cr. Introduction à la génétique Section A obligatoirement BIO1434 3 cr. Biodiversité 2 Section A (lié avec groupe A101 et A201) ou Section B (lié avec groupe B101 et B201) ou Section C (lié avec groupe C101 et C201) Vous devez sélectionner seulement l'une de ces trois sections A, B ou C (cours théorique) qui sera lié avec le même groupe pour le labo et le laboratoire (A avec A101-A201 ou B avec B101-B201 ou C avec C101-C201). La théorie a lieu en même temps pour tous mais le choix du Labo et du laboratoire est selon l'horaire qui vous convient et la disponibilité des places. Cours à option ou au choix	BIO1153 3 cr. Biologie cellulaire Section A obligatoirement BIO1203 3 cr. Introduction à la génétique Section A obligatoirement Cours à option ou au choix
AUTOMNE		
BIO1001 1 cr. Méth. de recherche en biologie (TP) Section A (lié avec groupe A201 ou A202 ou A203) BIO1203 3 cr. Introduction à la génétique Section A obligatoirement BIO1284 2 cr. Évolution Section A obligatoirement BIO1334 3 cr. Biodiversité 1 Section A (lié avec groupe A101 et A201) ou Section B (lié avec groupe B101 et B201) ou Section C (lié avec groupe C101 et C201) Vous devez sélectionner seulement l'une de ces trois sections A, B ou C (cours théorique) qui sera lié avec le même groupe pour le labo et le laboratoire (A avec A101-A201 ou B avec B101-B201 ou C avec C101-C201). La théorie a lieu en même temps pour tous mais le choix du Labo et du laboratoire est selon l'horaire qui vous convient et la disponibilité des places. BIO1534 3 cr. Physiologie végétale Section A (lié avec groupe A101 et A201) ou Section B (lié avec groupe B101 et B201) ou Section C (lié avec groupe C101 et C201) Vous devez sélectionner seulement l'une de ces trois sections A, B ou C (cours théorique) qui sera lié avec le même groupe pour le labo et le laboratoire (A avec A101-A201 ou B avec B101-B201 ou C avec C101-C201). La théorie a lieu en même temps pour tous mais le choix du Labo et du laboratoire est selon l'horaire qui vous convient et la disponibilité des places. BIO1803 3 cr. Écologie environnement Section A obligatoirement	BIO1284 2 cr. Évolution Section A obligatoirement BIO1334 3 cr. Biodiversité 1 Section A (lié avec groupe A101 et A201) ou Section B (lié avec groupe B101 et B201) ou Section C (lié avec groupe C101 et C201) Vous devez sélectionner seulement l'une de ces trois sections A, B ou C (cours théorique) qui sera lié avec le même groupe pour le labo et le laboratoire (A avec A101-A201 ou B avec B101-B201 ou C avec C101-C201). La théorie a lieu en même temps pour tous mais le choix du Labo et du laboratoire est selon l'horaire qui vous convient et la disponibilité des places. BIO1803 3 cr. Écologie environnement Section A obligatoirement Cours à option ou au choix	BIO1284 2 cr. Évolution Section A obligatoirement BIO1803 3 cr. Écologie environnement Section A obligatoirement Cours à option ou au choix

Prenez note que les cours en ROUGE sont également offerts/disponibles au trimestre d'été

STAGES À LA «SBL»

Découvrez la **Station de biologie des Laurentides**!

Les stages et cours suivants se déroulent à la Station de biologie des Laurentides (SBL) et vous permettront d'en découvrir toute la richesse. Les frais d'hébergement pour ces stages sont d'environ 40$/jour (+ taxes) et comprennent 3 repas, chambre et literie (draps et serviette).

***BIO 3756 Télédétection de la végétation par drone (3 cr.) par Étienne Laliberté**
Horaire : 4 jours à la SBL en mai et 2 séances en laboratoire informatique (Campus MIL) en mai-juin.
Minimum : 15 étudiants, Maximum : 25 étudiants

***BIO 2854 Étude de terrain en écologie des animaux terrestres (3 cr.)**
Horaire : 10 jours à la SBL au début du mois de juin.
Minimum : 15 étudiants, Maximum : 24 étudiants

***BIO 3753 Étude de terrain en écologie végétale (3 cr.) par Étienne Laliberté**
Horaire : 5 jours à la SBL vers la fin de l'été
et 4 séances en laboratoire informatique (Campus MIL) en septembre et octobre.
Minimum : 15 étudiants, Maximum : 35 étudiants

***BIO 3843 Étude de terrain en limnologie (3 cr.) par J.F. Lapierre**
Horaire : 10 jours à la SBL vers la fin de l'été.
Minimum : 15 étudiants, Maximum : 24 étudiants

***BIO2720 Flore des milieux humides et aquatiques (3cr) par Étienne Léveillé-Bourret**
Horaire : offert à partir de l'Automne 2024 - 1 weekend à la SBL (fin août) + cours à l'automne
Minimum : 15 étudiants, Maximum : 35 étudiants

****BIO3441 Systématique des insectes par Colin Favret**
Horaire : 10 jours à la Station de biologie des Laurentides en été
Minimum : 15 étudiants, Maximum : 20 étudiants

* Les étudiants s'inscrivent au trimestre d'automne même si le stage est effectué au mois de mai précédent.
**Cours hybride combinant sorties à la SBL et cours en classe à l'UdeM

STAGES : AUTRES DESTINATIONS

BIO2703 Écologie forestière du Québec - Automne (1 cr.)

Horaire : 6 excursions d'une journée en forêt sur le campus et aux environs de Montréal.
Minimum : 15 étudiants; Maximum : 42 étudiants

BIO2432 Invertébrés marins (3 cr.) par Christopher Cameron – *offert aux années impaires*

Horaire : 8 jours au *Darling Marine Center* (Maine, USA) à la fin du mois de mai.
Minimum : 15 étudiants; Maximum : 25 étudiants
Coût : environ 900$ CDN par étudiants **Possibilité d'une bourse de mobilité**

STAGES DE RECHERCHE

BIO2050-3050 : Stage de recherche 1 et 2

Pour s'initier au monde de la recherche et découvrir les diverses étapes de la démarche scientifique ; revue de la littérature et problématique, élaboration d'hypothèses et d'expériences, analyse des résultats, discussion et conclusion.
Durée: Équivalent d'une journée de travail par semaine (8 heures) durant 12 à 15 semaines.

Personne ressource : Dan Nguyen, Conseiller spécialisé programmes d'études (dan.nguyen@umontreal.ca), B-2025, Campus MIL, tél.: 514-343-6084 (sur rendez-vous)

BIO3020 - Stage en milieu de travail

Pour acquérir une expérience professionnelle dans un milieu où des bacheliers en sciences biologiques sont susceptibles d'être engagés. Le travail doit faire appel aux connaissances théoriques et techniques acquises durant les études universitaires en biologie.
Durée et milieu d'accueil : Équivalent à 12 semaines à plein temps, à raison de 35 heures/semaine. L'étudiant trouve lui-même le milieu d'accueil, qui doit être approuvé par le professeur responsable.

Personnes ressource : **Thérèse Cabana**, Professeure responsable therese.cabana@umontreal.ca (sur rendez-vous), Local B-2474, Complexe des Sciences Tél : 514 343-7564

Coordonnateur des stages - DIRO, DMS, Chimie, Physique et Sciences Biologiques (stages@iro.umontreal.ca), Bureau 2155, Pavillon André-Aisenstadt; 514-343-6111 Poste 3488

La coordonnatrice des stages aide les étudiants qui en ont besoin à trouver un milieu de stage, ce dernier devant toujours être approuvé par le professeur responsable; elle annonce des stages sur le site web https://fas.umontreal.ca/stages/ou par courriel à votre adresse prénom.nom@umontreal.ca.

TRANSFERTS ET ÉQUIVALENCES DE COURS

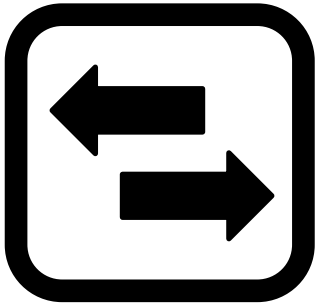

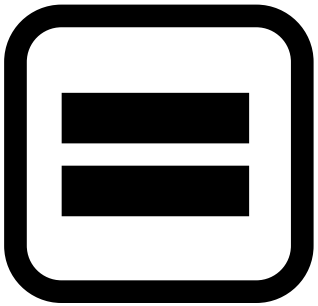

Si vous avez réalisé des cours à l'UdeM dans un autre programme que celui de sciences biologiques et que vous pressentez que ces cours peuvent être reconnus en sciences biologiques, vous devez générer votre rapport de transfert de cours (voir vidéo). Vous pouvez ensuite remplir le formulaire de transfert de cours disponible par la vignette *Vos formulaires « CHE_transfert »* dans votre centre étudiant. Les crédits ainsi que les notes se rapportant à ces cours seront transférés dans votre dossier.

Si vous avez réalisé des cours dans une autre université et que vous pensez que certains cours peuvent être reconnus équivalents à certains cours de votre parcours en sciences biologiques, vous pouvez vous prévaloir d'une demande d'équivalence ou d'exemption. Les détails sur la procédure de reconnaissance des acquis est disponible sur le site du registraire.

PASSERELLES DEC-BAC

Si vous êtes inscrits au B.Sc. et que vous détenez un diplôme d'études collégiales technique, vous pourriez être exemptés de certains cours dans le cadre d'une entente de passerelle DEC-BAC pour votre discipline. Veuillez consulter le conseiller spécialisé programmes d'études à cet effet.

ÉVALUATION ET NORME DE RÉUSSITE

Les évaluations sont généralement réalisées par travaux ou examens. Lors du premier cours, le professeur présente un plan de cours qui précise le déroulement du cours et les mesures d'évaluation. Le professeur est libre d'arrondir les notes finales à l'entier supérieur en utilisant un seuil de 0.1 ou 0.5%.

Notation (*Règlement des études de premier cycle*, article 11.1)

À l'Université de Montréal, la note finale d'un trimestre de cours se présente sous la forme de lettre.
Chaque lettre correspond à une valeur numérique utilisée pour le calcul de la moyenne générale.

À TITRE INDICACTIF

POURCENTAGE	LETTRES	POINTS
90 – 100	A+	4,3
85 – 89	A	4,0 excellent
80 – 84	A-	3,7
77 – 79	B+	3,3
73 – 76	B	3,0 très bon
70 – 72	B-	2,7
65 – 69	C+	2,3
60 – 64	C	2,0 bon (note de passage dans un programme)
57 – 59	C-	1,7
54 – 56	D+	1,3
50 – 53	D	1,0 passable (note de passage dans un cours)
35 – 49	E	0,5 faible (échec)
0 – 34	F	0,0 nul (échec)
	F*	0,0 échec par absence

NOTE DE PASSAGE

La note de passage à un cours à la FAS au premier cycle est D. L'étudiant qui n'a pas accumulé le total de points nécessaires pour obtenir cette note minimale voit apparaître sur son relevé la note E ou F, selon le cas, ce qui constitue un échec.

MOYENNE DE PASSAGE AU PROGRAMME

L'étudiant doit conserver une moyenne cumulative d'au moins 1,950, soit C, pour poursuivre son programme sans quoi il pourra être mis en probation ou exclu du programme.

N.B.: Si vous êtes inscrit dans un **cours offert par une autre faculté**, c'est le règlement pédagogique de cette faculté qui prévaut.

Exemple : ***le cours PHL2100 offert par le Département de pharmacologie de la Faculté de médecine exige 60% comme note de passage. La notation littérale diffère également de celle de la FAS.***

PROBATION (*Règlement des études de premier cycle*, article 14.3)

L'étudiant régulier dont la **moyenne cumulative est inférieure à 1,950 et supérieure ou égale à 1,650 après 12 crédits** est mis en **probation**. **Pour un étudiant à temps plein, la probation est d'une année.** Les conditions de probation sont déterminées par le SAFIRE. Au cours de la période de probation, l'étudiant doit satisfaire aux conditions suivantes :

- Reprendre et réussir les cours obligatoires échoués dans la structure de son programme.
- Reprendre et réussir les cours à option échoués ou, avec autorisation de l'autorité compétente au SAFIRE, lui substituer un autre cours selon
- Les modalités de l'article 8.6 du Règlement des études de premier cycle.
- Reprendre et réussir, à la demande de la Faculté, un ou des cours déjà réussi.
- Maintenir une moyenne d'au moins 1,650 et obtenir au terme de la probation une moyenne cumulative d'au moins 1,950.
- Se soumettre aux conditions jugées pertinentes par l'autorité compétente.

Celui qui ne satisfait pas à toutes les exigences de la probation est exclu du programme auquel il est admis.
Un étudiant ne peut être en probation plus d'une fois dans un même programme.

EXCLUSION (*Règlement des études de premier cycle*, article 16.1)

- L'étudiant régulier dont la **moyenne cumulative est inférieure à 1,650 après 12 crédits** est **exclu** du programme.
- Un deuxième échec à un cours obligatoire ou, à un cours optionnel qui a été repris ou substitué, entraîne également l'exclusion du programme d'études et ce, nonobstant la moyenne cumulative.
- Lorsqu'un étudiant est exclu en cours de trimestre, il peut être autorisé à terminer les cours auxquels il est inscrit à titre d'étudiant libre.

VOTRE MOYENNE

La moyenne cumulative de votre programme est calculée :

- En multipliant le résultat en points obtenu à un cours par le nombre de crédits de ce cours. On obtient ainsi des points pondérés;
- En additionnant les points pondérés obtenus pour tous les cours effectués;
- Et en divisant cette somme par le nombre total de crédits des cours effectués.

Les crédits et les points obtenus pour les cours hors programme ne contribuent pas au calcul de la moyenne cumulative.

CALCUL MOYENNE CUMULATIVE

TRIMESTRE	COURS	TITRE DU COURS	LETTRE	CRÉDITS	POINTS	POINTS PONDÉRÉS
A2018	BIO1001	Méth. de rech. en biologie	D	1	1,00	1
	BIO1153	Biologie cellulaire	B	3	3,00	9
	BIO1203	Introduction à la génétique	A+	3	4,30	12,9
	BIO1334	Biodiversité 1	A	3	4,00	12
	BIO1534	Physiologie végétale	C-	3	1,70	5,1
H2019	BIO1101	Biologie moléculaire	C+	3	2,33	6,99
	BIO1284	Évolution	C	2	2,00	4
	BIO1434	Biodiversité 2	B+	3	3,30	9,9
	BIO1634	Physiologie animale	C+	3	2,33	6,99
	BIO1803	Écologie et environnement	A-	3	3,70	11,1
				27		78,98

MOYENNE CUMULATIVE	2,925

Moyenne Cumulative - Exigences

4,3

4,0 — **Minimum pour passage du baccalauréat au doctorat**

3,8 — **Minimum pour demande de bourse CRSNG, FQRNT, FRSQ**

3,5 — **Minimum pour le cheminement Honor (Bloc V)**

3,3 — **Minimum requis à la maîtrise pour être admissible au doctorat**

3,0 — **Minimum pour s'inscrire au 2e cycle**

2,7

2,3

2,0 -------- — ***Minimum pour réussir le programme***

Probation (une année pour remonter à 2,0 ou plus)

Impossibilité de vous inscrire via le Guichet

Interdiction de faire des stages

1,7 -------- — ***Minimum pour ne pas être exclu du programme***

Exclusion du programme si la moyenne cumulative <1,7

0,5 --------

ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT

Dans le cadre de la Politique sur l'évaluation de l'enseignement qui prévaut à l'UdeM, la prestation de tous les enseignants dans tous leurs cours est évaluée. Au Département de sciences biologiques, deux types d'évaluation sont faites : la *Rétroaction des étudiants en cours de session* et l'*Appréciation de la prestation d'enseignement – cours*.

Rétroaction des étudiants en cours de trimestre (facultative)

Rapide, elle a lieu durant la 4e semaine du cours. Elle permet à l'enseignant d'ajuster le tir, le cas échéant, et elle permet aux étudiants de profiter immédiatement de l'amélioration de la prestation de l'enseignant. Elle porte sur la méthode d'enseignement et sur les différents aspects du cours qui peuvent être modifiés durant le trimestre. L'évaluation, animée par le représentant de classe, se fait par l'entremise d'une discussion entre les étudiants et porte sur le degré de satisfaction du matériel pédagogique, de la méthode d'enseignement, de la prestation de l'enseignant, des travaux pratiques et prestation des auxiliaires d'enseignement.

« Il est important de comprendre que le but de cette évaluation n'est aucunement coercitif ou blessant pour les enseignants et la collaboration pleine et entière de ceux-ci est une condition nécessaire à son accomplissement »

FAÉCUM, Avis pour une évaluation de l'enseignement efficace au premier cycle à l'Université de Montréal. Janvier 2005.

Appréciation de la prestation d'enseignement – cours (obligatoire)

Plus complète, elle a lieu à la fin du trimestre. L'appréciation comporte 15 questions sur les cours théoriques et 5 sur les travaux pratiques et une section pour les commentaires (points forts et faibles). Elle est remplie en ligne par chaque étudiant du cours de façon anonyme et confidentielle. Elle est très importante car elle sera portée au dossier de chaque enseignant et acheminée à la direction. Cet exercice vous permet de contribuer à l'amélioration des cours et du programme. Exercez votre droit, toujours dans le respect bien-sûr.

DÉFINITIONS UTILES

INSCRIPTION

Une fois un candidat admis dans un programme, il doit s'inscrire aux cours de ce programme. L'inscription s'effectue en ligne via le « Centre étudiant ».

CRÉDIT

Un cours comporte un nombre spécifique de crédits. Un crédit représente le nombre d'heures de présence en classe et la charge de travail personnel requise pour un cours universitaire.

Un cours théorique de 3 crédits représente 3 heures de cours et 6 heures de travail personnel par semaine. Un trimestre avec 12 crédits de cours représente donc 36 heures de cours et travail personnel par semaine.

STATUT D'ÉTUDES

Pour être considéré à **temps plein**, vous devez vous inscrire à un minimum de 12 crédits. À moins de 12 crédits, vous serez considéré à **temps partiel,** sauf exception. C'est vous qui choisissez votre statut. Cependant, ce choix peut entraîner des conséquences en matière de prêts et bourses, d'accès aux résidences, de l'immigration et du temps nécessaire pour compléter le programme.

COURS OBLIGATOIRE

Un cours obligatoire est imposé à tous les étudiants du programme ou de l'orientation du programme. Tous ces cours doivent être réussis pour compléter le programme.

COURS À OPTION

Un cours à option est choisi parmi un certain nombre de cours offerts dans un bloc.

COURS AU CHOIX

Un **cours au choix** peut être choisi parmi tous les cours disponibles « au choix » à l'UdeM, Le cours ne doit pas faire partie de la structure de votre programme (B.Sc., Majeure ou Mineure). **Il contribue à votre moyenne cumulative et aux crédits de votre programme.**

COURS HORS PROGRAMME

Un cours hors programme est un cours choisi par l'étudiant par intérêt personnel. **Attention** : **Il ne fait pas partie du programme et n'est pas comptabilisé dans la moyenne cumulative.** Il aura par contre une influence sur votre cote de rendement universitaire.

NE PAS CONFONDRE COURS AU CHOIX ET HORS PROGRAMME!

LE CENTRE ÉTUDIANT

Vous pouvez **accéder au Centre étudiant en passant par « Mon portail UdeM »** un onglet qui se trouve en haut, à droite, de la page d'accueil www.umontreal.ca. L'accès au Centre étudiant vous permet de consulter votre dossier, d'effectuer des transactions et de trouver des informations pertinentes à votre cheminement.

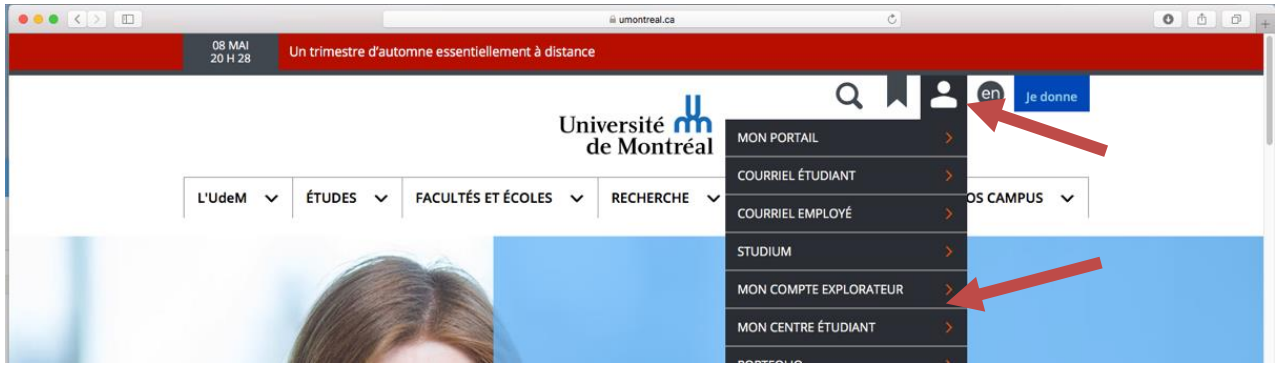

Votre dossier complet se trouve dans le Centre étudiant.

Vous y trouverez :

- l'état de votre **inscription** ;
- votre **horaire personnel** (incluant les numéros de salle et les dates des examens finaux). Il est suggéré de vérifier fréquemment votre horaire régulièrement, car il peut y avoir des changements de locaux ;
- votre **relevé de compte** (droits de scolarité) ;
- vos **résultats** aux évaluations.
- Formulaire en ligne (disponible sur la vignette « Vos formulaires ») Vous pouvez utiliser un formulaire **lorsque la transaction ne peut être effectuée par vous-même en libre-service dans le Centre étudiant**.

Vous pouvez également y effectuer plusieurs types de transactions :

- **Inscription** à vos cours ;
- **Modification** de choix de cours ;
- **Changement** d'adresse ;
- **Suivi** de la demande d'admission ;
- **Obtention** de documents officiels (ex. : attestation d'inscription ou relevé de notes).

VOTRE INSCRIPTION

L'enregistrement de vos cours se fait dans le Centre étudiant.

Il est possible de s'inscrire aux cours plusieurs mois avant le début du trimestre.
En cas de difficulté d'accès, communiquer avec le Centre étudiant :

TÉLÉPHONE
514.343.7212

HEURES D'OUVERTURE
du lundi au vendredi de 9h à 17h

COURRIEL
guichet@regis.umontreal.ca

Pour recevoir les courriels du Département :

En tout temps, le Département maintient un contact étroit avec ses étudiants en transmettant des informations par courrier électronique. **L'adresse courriel institutionnelle @umontreal.ca attribuée lors de votre admission sera utilisée par défaut.**

Afin de recevoir toutes les communications importantes, n'oubliez pas d'aller consulter votre courriel institutionnel et **d'activer la redirection vers votre adresse personnelle**. Lors de l'envoi massif de courriels, certains pourraient se retrouver dans vos pourriels. Prenez l'habitude d'y jeter un coup d'œil. Veuillez-vous référer à **ce document** pour toutes les procédures d'accès, de configuration et de redirection du courriel institutionnel.

Pour être considéré à temps plein, il faut être inscrit à un minimum de 12 crédits

MODIFICATION, ANNULATION ET ABANDON DE COURS

MODIFICATION OU ANNULATION

Vous pouvez **modifier en ligne (dans le Centre étudiant) votre choix de cours** (c'est-à-dire ajouter un cours, enlever un cours ou faire un changement de cours) **sans frais** au début de chaque trimestre. Cette période s'étire généralement sur une quinzaine de jours après le début des cours.

Voir calendrier des études : www.etudes.umontreal.ca/calendrier

ABANDON

Il est également **possible d'abandonner un cours** en remplissant le formulaire « INS_Annul_Abandon_cours » disponible par la vignette *Vos formulaires* dans votre centre étudiant. Le cas échéant, vous devez vous assurer d'abandonner un cours dans les délais prévus. **Les frais d'inscription à ce cours ne sont pas remboursés.** Une mention ABA est indiquée au relevé de notes. Notez qu'un **maximum de 2 abandons par cours** est permis par le règlement universitaire.

AUCUN AVIS DE MODIFICATION OU D'ABANDON DE COURS PAR TÉLÉPHONE

Si vous n'abandonnez pas votre cours dans les délais prescrits, vous devez vous présenter aux évaluations sinon vous vous verrez attribuer la note F (échec) ou F* (échec par absence). **Faites attention : la date limite des abandons n'est pas la même pour tous les cours**. Il vous incombe de vérifier quelle est la date limite pour vos cours.

Il est de votre responsabilité de vous assurer de la conformité de votre inscription en validant dans le Centre étudiant. En cas d'irrégularité dans votre dossier, veuillez faire parvenir un courriel à votre TGDE ou vous présenter au secrétariat afin de régulariser votre inscription.

ATTENTION AU PLAGIAT!

Évitez de vous mettre les pieds dans les PLAgiaTS !

DÉVOILEZ VOS SOURCES !

Vous savez déjà qu'il faut éviter de parler durant un examen, de regarder la copie de votre voisin, de dissimuler des notes et des formules ou d'utiliser du matériel non permis…

Mais rappelez-vous que rapporter les paroles ou les idées d'autrui en omettant de citer correctement ses sources est aussi une forme de plagiat.

Lorsque vous reprenez les paroles ou les idées d'une autre personne, vous devez toujours utiliser les guillemets pour bien indiquer qu'il s'agit d'une citation et inscrire vos sources de façon précise, qu'il s'agisse d'un extrait pris dans Internet, un livre, un article de journal, une revue, etc. De plus, il ne suffit pas de modifier quelques mots du texte original ou sa ponctuation pour considérer qu'il ne s'agit plus d'une citation. Les mêmes règles s'appliquent lors de l'utilisation d'outils basés sur l'intelligence artificielle (ex : *ChatGPT*). L'usage de ces technologies doit être clairement cité.
Important : sauf indication contraire de la personne responsable du cours, l'usage de l'IAG est interdit dans le cadre des évaluations étudiantes à l'Université de Montréal. Pour plus d'information sur l'usage de l'IA en contexte universitaire, vous pouvez vous référer au site des Bibliothèques de l'UdeM.

L'omission de guillemets dans une citation tombe sous le coup du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*.

N'oubliez pas que vous devez être en mesure de répondre intellectuellement du travail que vous soumettez. Ce n'est pas seulement le résultat final qui compte, mais aussi tout le processus de recherche, de réflexion, de validation et de confrontation d'idées nécessaires à la rédaction d'un travail.

4 questions à se poser avant de remettre un travail :

1. Là où j'ai cité, ai-je bien utilisé les guillemets (ou la mise en retrait pour les citations de plus de cinq lignes) et identifié ma source ?
2. Là où j'ai repris l'idée d'autrui, l'ai-je bien indiqué ?
3. Ai-je évité de « copier/coller » un texte provenant d'Internet (incluant la traduction littéraire d'un texte issu d'une autre langue) ?
4. Ai-je fait une liste bibliographique exhaustive à la fin de mon travail ?

MOTUS ET BOUCHE COUSUE PENDANT LES EXAMENS !

Pour être certain que l'on ne vous soupçonnera pas de plagiat pendant les examens, nous vous invitons à suivre les règles de conduite ci-dessous :

- Évitez de parler.
- Si quelqu'un d'autre que le surveillant vous pose une question, même si ça ne concerne pas l'examen, évitez de répondre. La seule personne
- à laquelle les étudiants doivent s'adresser est le surveillant.
- N'ayez en votre possession que le matériel autorisé.
- Évitez d'emprunter des objets à votre voisin (calculatrice, ouvrage de référence, gomme à effacer, mouchoir, etc.).
- Déposez en avant de la salle tous les effets personnels non permis pour l'examen.
- Fermez votre téléphone cellulaire, téléavertisseur, radio portative et baladeur durant l'examen. En cas d'oubli de votre part, s'ils sonnent, vous ne pouvez y répondre.
- Arrivez à l'heure; aucune période supplémentaire ne sera allouée aux retardataires et le surveillant pourra même vous refuser l'accès à la salle d'examen. (Après une heure de retard, aucun étudiant ne sera admis dans la salle d'examen).
  - Aucune sortie n'est autorisée pendant la première heure. Ensuite, la durée d'une sortie ne doit pas dépasser cinq minutes. Aucune permission de sortie n'est accordée tant que l'étudiant précédent n'est pas de retour.
- Ayez en main votre carte étudiante ou une pièce d'identité avec photo.

Si tout cela n'est pas clair pour vous, n'hésitez pas à vous adresser à l'un de vos professeurs ou surveillants.

Le plagiat peut se solder par la note « F », soit échec, et même aller jusqu'à la suspension ou le renvoi de l'Université. PENSEZ-Y !

Pour consulter le *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*, pour savoir comment bien citer vos sources ou pour en apprendre plus : www.integrite.umontreal.ca.

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUEMMENT POSÉES

QUE DOIS-JE FAIRE SI JE SUIS ABSENT À UN EXAMEN ? *(Règlement des études de premier cycle, article 9.9)*

L'absence à un cours avec évaluation ou à un examen entraîne la note F* (échec par absence) pour cette évaluation, à moins de le justifier **par écrit dans les sept jours suivant ledit examen**. L'étudiant doit compléter, le formulaire disponible dans son centre étudiant, par la vignette *Vos formulaires :*

« CHE_Absence_Cours_V02 »

Si vous avez choisi l'absence à tous les cours à la section 4, indiquez uniquement les dates et la raison de votre absence.
Une seule fois par trimestre, pour une absence de courte durée seulement (maximum 3 jours consécutifs), une déclaration sur l'honneur est admise comme justificatif. Au cours du même trimestre, pour toute autre absence (longue ou courte) ainsi que pour toute absence à un examen différé, vous devez fournir des documents justificatifs (certificat médical, acte de décès…).

OU

« CHE_Absence_Évaluation_V02 ».

Une seule fois par trimestre, pour une absence de courte durée seulement (maximum 3 jours consécutifs), une déclaration sur l'honneur est admise comme justificatif.
Au cours du même trimestre, pour toute autre absence (longue ou courte) ainsi que pour toute absence à un examen différé, vous devez fournir des documents justificatifs (certificat médical, acte de décès…).

Les documents justificatifs doivent être dûment datés et signés. S'il s'agit d'un certificat médical, **il doit préciser les activités auxquelles l'état de santé empêche de participer, la date et la durée de l'absence et doit permettre l'identification du médecin (nom et # de permis)**.

Si vous êtes absent pour un motif valable à l'examen intra, les points alloués à cette évaluation s'ajoutent le plus souvent à la valeur de l'examen final mais un enseignant peut choisir de faire un examen différé. Si vous êtes absent pour un motif jugé valable à l'examen final, vous aurez droit à un examen différé, lequel se tiendra au début du trimestre suivant. On entend par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, telle la force majeure, le cas fortuit ou la maladie attestée par un certificat médical.

La note « 0 » à l'examen final est attribuée à l'étudiant qui, étant présent à une séance d'évaluation par mode d'examens, ne remet aucune copie, s'il s'agit d'une épreuve écrite, ou refuse de répondre aux questions, s'il s'agit d'une épreuve orale. **Vous ne pourrez demander un différé si vous vous présentez et débutez un examen. Une absence motivée (avec pièce justificative) à un examen final différé mènera à la mention ABANDON pour le cours concerné.**

QUE DOIS-JE FAIRE SI J'ÉCHOUE À UN COURS ? *(Règlement des études de premier cycle, articles 13.1 et 13.3)*

Tout cours obligatoire échoué doit être repris et réussi pour satisfaire à la structure du programme AU MAXIMUM 1 AN SUIVANT L'ÉCHEC.
L'étudiant qui a subi un échec à un cours à option doit reprendre le même cours ou, avec l'approbation des autorités compétentes, lui substituer un autre cours à option dans le même bloc dans l'année qui suit cet échec. S'il omet ceci, **sa diplomation pourrait être compromise**. Il est de la responsabilité de l'étudiant d'aviser son TGDE dès que possible pour faire le nécessaire à son dossier. **L'étudiant qui subit un échec à la reprise du cours échoué est exclu du programme auquel il est inscrit.**

PUIS-JE REPRENDRE UN COURS RÉUSSI ? *(Règlement des études de 1er cycle, article 13.1)*

À titre exceptionnel, l'étudiant qui désire reprendre un cours réussi, doit en faire la demande dans son centre étudiant, par la vignette *Vos formulaires « CHE_Reprise_cours_réussi »*. La demande sera évaluée selon les règles et le protocole départemental.

PUIS-JE DEMANDER UNE RÉVISION DE MA NOTE ? *(Règlement des études de premier cycle, article 9.5)*

Après avoir contacté son enseignant et vérifié sa copie, l'étudiant qui a un motif sérieux de désaccord avec son évaluation a 21 jours suivant l'émission de son relevé de notes pour faire une demande écrite de révision de son évaluation. La demande doit être déposée par courriel à la direction du Département : direction@biol.umontreal.ca . Une copie électronique du formulaire est disponible au : Protocole et formulaire de demande de révision de notes

PUIS-JE REMPLACER UN COURS PAR UN AUTRE (SUBSTITUTION) ? *(Règlement des études de 1er cycle, article 8.6)*

À titre exceptionnel, l'étudiant qui désire substituer un cours par un autre cours doit obtenir une autorisation écrite du responsable ou du conseiller programmes d'études **avant de s'inscrire** au cours de substitution via le formulaire «INS_Inscription» dans votre centre étudiant et y joindre un pdf de l'autorisation. Toute demande de substitution *a posteriori* sera refusée par les instances universitaires. **Une substitution peut être refusée si les cours obligatoires de première année ne sont pas complétés.**

VOS BIBLIOTHÈQUES

Service des bibliothèques

Les étudiants et les diplômés ont accès aux collections et aux services offerts par toutes les bibliothèques de l'Université.

Bibliothèque des sciences

Directement sur le Campus MIL, à côté des cafés étudiants

Heures d'ouverture : vérifier sur le site internet http://www.bib.umontreal.ca/

Outre les collections attendues, la bibliothèque contient des ordinateurs, un mur de visualisation et un laboratoire de fabrication (*Fab-Lab*). Des cubicules fermés permettent de travailler en groupe.

LIVRES ET RECUEILS DE TEXTES

On peut se procurer livres et recueils de textes à l'endroit mentionné par le professeur ou dans l'une des **librairies du campus** :

- Campus MIL, local A0621
- Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, à l'entrée du pavillon.
- Pavillon Roger-Gaudry, bureau L-315.

www.librairie.umontreal.ca

ACTIVITÉS SUR LE CAMPUS

ATELIER DE FRANÇAIS ÉCRIT

Les Services à la vie étudiante proposent aux étudiants une série d'ateliers sur la langue et la rédaction en français.
Pour connaître les ressources disponibles, consultez leur page web .

ATELIER DU CÉSAR (CENTRE ÉTUDIANT DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE)

La réussite des études exige la **maîtrise de plusieurs habiletés** telles que : la gestion du temps, la prise de notes, la mémorisation, la préparation et la passation des examens, la gestion du stress, la lecture efficace, la rédaction des travaux écrits, etc.

Le CÉSAR vous offre GRATUITEMENT plusieurs ateliers au cours de l'année. Pour plus de détails, consultez le http://www.cesar.umontreal.ca/.

SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

L'Équipe du soutien à la communauté étudiante internationale **propose aux nouveaux étudiants internationaux divers ateliers** dans lesquels sont abordés les principaux éléments de leur **installation à Montréal, les démarches prioritaires** à être complétées sur le campus, la **réglementation en matière d'immigration, la couverture médicale obligatoire** et les particularités du **système d'enseignement québécois**. Elle offre aussi des opportunités de rencontre et de pairage avec d'autres étudiants pour permettre de se familiariser avec l'UdeM et le système d'enseignement québécois.

Le calendrier des séances et de l'information sur les ateliers et activités sont disponibles sur leur site web.

EN DIFFICULTÉ? DES RESSOURCES EXISTENT POUR VOUS AIDER

Vous travaillez fort et assidûment, vous croyez être organisé et efficace, mais vous n'obtenez pas les notes escomptées dans un cours ou dans plusieurs cours?

Un **service de tutorat** a été mis sur pied au Département pour aider les étudiants de première année qui éprouvent des difficultés à s'adapter au rythme de la vie universitaire. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à écrire à josee.dodier.1@umontreal.ca.

Vous éprouvez une **difficulté** particulièrement grande avec un enseignant que vous jugez tout à fait incompatible avec vous? Vous vous sentez **malheureux** en biologie ou au Département? Nous vous présentons ci-dessous et dans l'ordre, les diverses ressources que vous pouvez consulter si vous éprouvez des difficultés.

- En premier lieu, n'hésitez jamais à consulter le **personnel du secteur académique** : les TGDE Josée Dodier et Olivier Arlabosse, Dan Nguyen le conseiller programmes d'études et, au besoin, Jean-François Lapierre, **responsable du 1er cycle**.
- Votre association étudiante **(AEBUM)** offre aussi du support.
- Vous vous questionnez sur votre orientation future ou votre choix de carrière ? Vous éprouvez des difficultés à réussir les cours, votre méthode d'études est inefficace, la planification et l'organisation sont des notions inconnues, vous êtes aux prises avec une anxiété de performance et les examens vous stressent. Vous vivez des relations interpersonnelles difficiles, vous vous sentez au bord de la crise de nerfs. L'Université offre une variété de soutien par le biais du **Centre étudiant de soutien à la réussite (CÉSAR)**. **C'est gratuit.**
- « **L'ombudsman** a pour fonction de recevoir les demandes d'intervention des membres de la communauté universitaire qui, **après avoir épuisé les recours internes à leur disposition**, s'estiment victimes d'injustice ou de discrimination, de faire enquête lorsqu'il le juge nécessaire, d'évaluer le bien-fondé de la demande et de transmettre aux autorités compétentes ses recommandations, s'il y a lieu ». Référence : http://www.ombuds.umontreal.ca/
  - Madame **Caroline Roy** occupe la fonction d'ombudsman à l'Université de Montréal. Vous pouvez la joindre au 514 343-2100, ou lui écrire à : ombudsman@umontreal.ca
- Le **Bureau du respect de la personne** de l'Université de Montréal est au service de tous les membres de la communauté universitaire. Son rôle est de prévenir et d'intervenir. Vous pouvez y faire appel en toute confiance et confidentialité.
  - procurer de l'information et des conseils confidentiels aux personnes qui considèrent vivre du harcèlement, racisme ou toute forme de discrimination dans le contexte de leurs études ou de leur travail à l'Université, de même qu'aux gestionnaires informés d'une situation inappropriée dans leur unité;
  - avec l'accord des personnes qui s'adressent au Bureau, faire des démarches auprès des personnes concernées afin de trouver une entente acceptable et intervenir dans leur milieu (médiation, rencontre, formation, intervention de crise);
  - acheminer des plaintes formelles;

Coordonnées : 3333, chemin Queen-Mary (coin Decelles), Bureau 543, Téléphone : (514) 343-7020
Courriel : respect@umontreal.ca

RÉPERTOIRE DES SERVICES UNIVERSITAIRES

AIDE FINANCIÈRE

Pavillon J.-A.-DeSève
2332 boul. Édouard-Montpetit
514-343-6145
www.baf.umontreal.ca

BUREAU DU RESPECT DE LA PERSONNE

3333, chemin Queen-Mary (coin Decelles), Bureau 543
Téléphone : (514) 343-7020
https://respect.umontreal.ca/accueil/
Courriel : respect@umontreal.ca

UDEM INTERNATIONAL

Pavillon J.-A.-DeSève
3744 boul. Jean-Brillant
Bureau 581, 5e étage
international.umontreal.ca/

SOUTIEN À LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE INTERNATIONALE

Pavillon J.-A.-DeSève,
2332, boul. Édouard-Montpetit
Bureau A-4301, 4e étage
https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos/service/soutien-communaute-etudiante-internationale

CASIERS – VESTIAIRES – OBJETS PERDUS

- **Pavillon Roger-Gaudry, L-307**
  - 514-343-6947
- **Pavillon 3200 Jean-Brillant, B-1298**
  - 514-343-7397

CENTRE ÉTUDIANT DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE

2101 boul. Édouard-Montpetit
www.cesar.umontreal.ca
Secteur emploi
514-343-6736
www.cesar.umontreal.ca/emploi

- **Secteur orientation scolaire et professionnelle**
  - 514-343-6736
  www.cesar.umontreal.ca/orientation
- **Secteur information scolaire et professionnelle**
  - 514-343-6736
  www.cesar.umontreal.ca/isep
- **Secteur soutien à l'apprentissage**
  - 514-343-6736
  www.cesar.umontreal.ca/apprentissage

CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE

514-343-6452
www.cscp.umontreal.ca

FAÉCUM

Pavillon 3200 Jean-Brillant
514-343-5947
www.faecum.qc.ca

LIBRAIRIES

- **Pavillon Roger-Gaudry - Local L-315**
  - 514-343-6210

LIBRAIRIES - SUITE

- **Campus MIL – Local A0621**
  - 514-343-6767
  www.librairie.umontreal.ca/

LOGEMENT HORS CAMPUS

Pavillon J.-A. DeSève
2332 boul. Édouard-Montpetit
514-343-6533
www.logement.umontreal.ca

BUREAU DE L'OMBUDSMAN

3744 Jean-Brillant, 430-4
514-343-2100
www.ombuds.umontreal.ca

SERVICE DE L'ADMISSION ET DU RECRUTEMENT

2332 boul. Édouard-Montpetit, 3e étage
514-343-7076
admission.umontreal.ca

SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

2332 boul. Édouard-Montpetit, bur.A-0304
514-343-6531
http://www.bsesh.umontreal.ca/index.htm

SERVICES DE SANTÉ

2101 boul. Édouard-Montpetit
514-343-6452
www.cscp.umontreal.ca

LE CAMPUS MIL ET LE CAMPUS DE LA MONTAGNE

Carte interactive
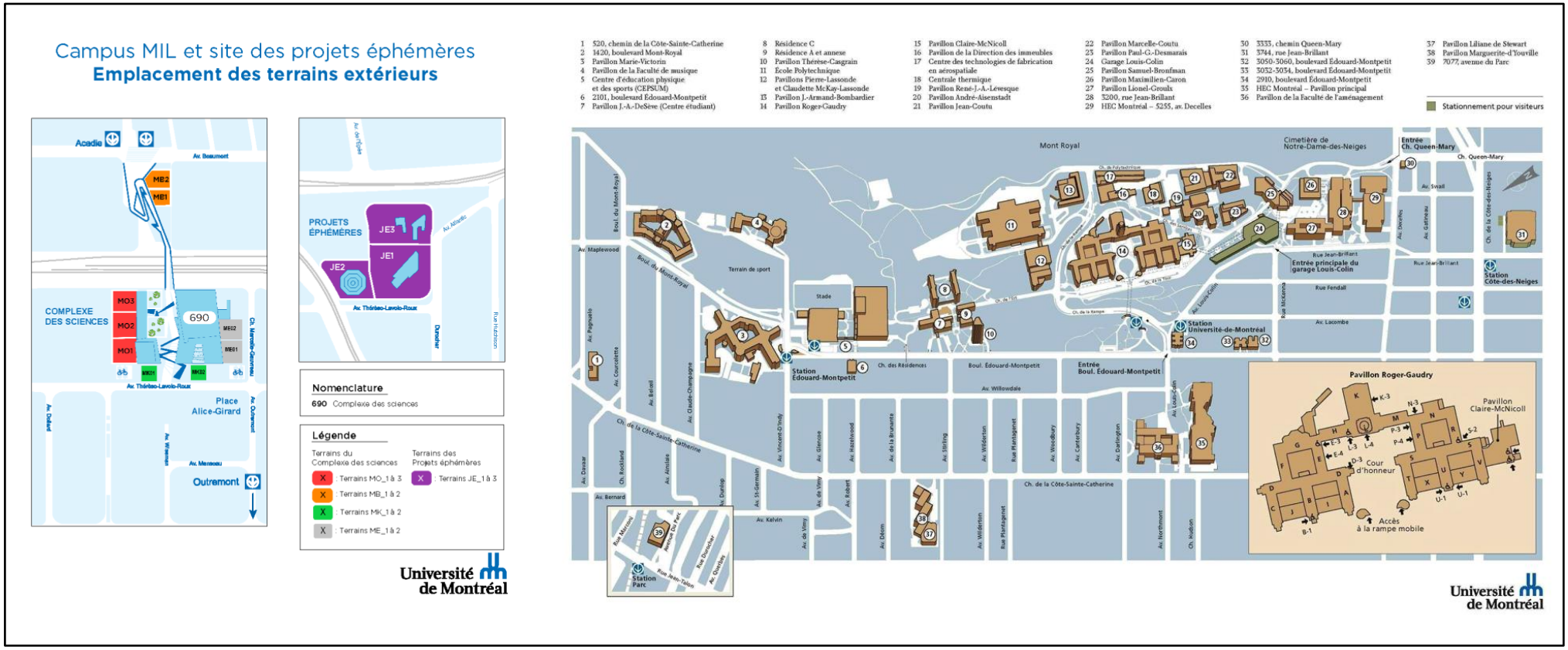
https://plancampus.umontreal.ca/montreal/